

Rapport de durabilité

2024



EDMOND
DE ROTHSCHILD

Bienvenue

Edmond de Rothschild publie un rapport annuel de durabilité depuis 2014 et communique dans cette édition les informations du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Ce onzième rapport reflète notre engagement de longue date pour un monde plus durable. Nous intégrons les enjeux du développement durable dans nos choix en tant qu’investisseur responsable comme dans nos pratiques d’entreprise, donnant corps à notre vision de spécialiste de l’investissement tournée vers le long-terme, profondément ancrée dans le réel, et soucieuse de ce qui sera transmis aux générations futures.

À propos de ce rapport

Ce rapport présente les engagements de Edmond de Rothschild en terme de durabilité dans l’ensemble de ses activités en référence aux normes de reporting de la Global Reporting Initiative (GRI). Nous sommes alignés aux exigences règlementaires suisses (Article 964 a-c du Code des Obligations), et nous avons renforcé notre alignement avec les recommandations de la Task Force on Climate related Financial Disclosure (TCFD).

Périmètre du rapport sur les questions non financières

Ce rapport couvre l’ensemble des activités du Groupe et des entités rattachées à Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., telles que présentées dans son rapport annuel. Chaque section peut être lue de manière indépendante. Les résultats pour le périmètre “Groupe” s’appuient sur les données des entités principales et de certaines filiales à l’étranger. Lorsque les données ne sont pas disponibles pour le périmètre “Groupe”, les informations sont mentionnées selon le terme “Entité Principale”, c’est-à-dire la France, la Suisse et le Luxembourg.

Vérification des données

Le Groupe a fait appel au cabinet PricewaterhouseCoopers pour la vérification sur une sélection d’indicateurs de performance. Leur rapport d’assurance modérée est disponible en page 120.

Message d'Ariane de Rothschild	7
Message du Responsable du Développement Durable	8
Un écosystème unique	12
Edmond de Rothschild	13
Ce qui nous anime	16
Approche stratégique et objectifs de durabilité	17
Les Objectifs de développement durable des Nations Unies	20
Durabilité et gestion des risques extra-financiers	21
Gestion des parties prenantes	22
Directives et devoir de diligence	24
Points forts 2024	26
Entreprise responsable	30
Garantir une gouvernance engagée	32
Maintenir un haut niveau de responsabilité	35
Capital humain	42
Préserver et développer nos talents	44
Développer et retenir nos talents	47
Alimenter une culture d'entreprise unique et forte	50
Engagement sociétal	54
Faire une différence dans la société	56
Impact environmental	60
Atténuer nos impacts vers une économie bas carbone	62
Lutter contre le changement climatique	64
Gérer la consommation des ressources	66
Adaptation et résilience face aux changements climatiques	68
Investissement durable	72
Gestion d'actifs liquides	74
Immobilier	88
Infrastructure	94
Private Equity	100
Banque Privée	106
Index du contenu de la norme GRI	110
Processus de collecte et définition des indicateurs ESG	116
Rapport d'assurance limitée	120
Remerciements à nos contributeurs	126



Message d'Ariane de Rothschild

L'enracinement pour doctrine, le progrès pour horizon

2024 fut une année de recul. Retrait des États-Unis de l'Accord de Paris, départ de plusieurs grands acteurs de la Net Zero Banking Alliance, affaiblissement de l'engagement collectif en faveur de la neutralité carbone, et montée d'un discours de défiance envers la transparence des entreprises.

Dans ce moment de bouleversement, nous avons tenu notre cap. Fidèles à ce que nous sommes. Notre engagement envers le climat s'est intensifié avec l'annonce d'objectifs ambitieux de décarbonation pour nos différentes stratégies de gestion. Notre rôle d'actionnaire actif s'est renforcé, avec une augmentation significative de nos participations et de nos engagements lors des assemblées générales. De plus, nous sommes fiers de publier notre rapport de durabilité, répondant aux exigences réglementaires, affirmant ainsi notre position de leader en matière de durabilité.

Cette année encore nous avons su rester fidèles à une conviction simple : on ne fait pas du progrès sans savoir d'où l'on vient. Chez Edmond de Rothschild, nous avons l'enracinement pour doctrine, et le progrès pour horizon.

Notre nouveau siège à Genève, inauguré en 2024, incarne cette vision. Réalisé en 24 mois – un temps record – il est bien plus qu'un bâtiment : c'est un manifeste. Il reflète notre manière d'habiter le monde, de travailler ensemble, de bâtir l'avenir. Il est :

- **Environnemental**, parce qu'il répond aux meilleurs standards écologiques, en particulier dans sa gestion des ressources. Il utilise l'eau de pluie et intègre les principes de sobriété dans chaque détail de sa conception.
- **Social**, parce qu'en rejoignant le cœur de l'écoquartier de l'Étang, nous contribuons à un ambitieux projet de réhabilitation urbaine. Nous choisissons de vivre au milieu des commerces, des écoles, des associations : au cœur d'un tissu vivant et solidaire.
- **Au service d'une gouvernance renouvelée** avec un bâtiment plus ouvert sur le monde, mais aussi plus ouvert sur nous-mêmes. Il rassemble nos 700 collaborateurs en un lieu unique, propice aux échanges, à la rencontre. Les bureaux des membres du Comité Exécutif sont situés au centre des espaces, pour briser les silos hiérarchiques, fluidifier les interactions et créer une énergie collective et une créativité au bénéfice de nos clients.

Nous sommes issus des lieux. Ils façonnent depuis toujours notre histoire. Notre approche singulière ne se limite pas à l'esthétique : elle intègre les usages, les gestes, les liens humains. Elle exprime une nouvelle manière de penser le travail, mais aussi l'habilité de la Terre.

Car pour nous, la finance agit sur la plus belle des matières : la vie. Elle est à son service et cherche à la sublimer pour la rendre meilleure. C'est cela que nous appelons faire œuvre utile.

Ariane de Rothschild
Présidente Edmond de Rothschild

A. de Rothschild



Message du Responsable du Développement Durable

Il y a quelques années encore, nous parlions d’incertitude comme d’un facteur exogène, un élément à surveiller, à modéliser. Aujourd’hui, elle est devenue la toile de fond de nos décisions. Chocs géopolitiques, dérèglement climatique, tensions sociales, transformation réglementaire accélérée : nous vivons dans un monde en mutation profonde, où l’imprévisible est devenu la norme.

Dans ce contexte, appartenir à un groupe indépendant, fort de plus de 250 ans d’histoire, est bien plus qu’un avantage : c’est une responsabilité et une source de stabilité. Chez Edmond de Rothschild, cette indépendance nous permet de penser le long terme, de nous engager avec cohérence et de rester fidèles à notre raison d’être : construire aujourd’hui le monde de demain, avec détermination et lucidité.

Nous sommes convaincus que la durabilité n’est pas une contrainte, mais une opportunité de mieux faire, d’innover et de créer de la valeur de manière responsable. Cette conviction, nous la portons à tous les niveaux : dans nos stratégies d’investissement, dans notre fonctionnement interne, dans notre dialogue avec les parties prenantes. Ce rapport extra financier 2024 en est le reflet.

Il marque une étape importante pour nous, notamment en matière de transparence. Nous sommes alignés aux exigences réglementaires suisses (Article 964 a-c du Code des obligations), tout en poursuivant le travail initié dans le cadre de la CSRD par Edmond de Rothschild France. Nous avons également renforcé notre alignement avec les recommandations de la TCFD, confirmant notre volonté de rendre compte de manière claire et structurée de notre stratégie climatique.

Sur ce dernier point, le climat reste au cœur de notre engagement :

- Dans nos investissements, nous publions pour la première fois les émissions financées du Groupe, une étape clé pour mieux piloter notre trajectoire de décarbonation. Nous maintenons par ailleurs notre engagement auprès de la Net Zero Asset Managers initiative (NZAM), et publions dans ce cadre des indicateurs de performance concrets. Enfin, nous avons défini et adopté une feuille de route climatique, structurée et ambitieuse.
- Dans nos opérations, nous agissons également de manière tangible. Le nouveau siège du Groupe à Genève en est un symbole : certifié pour sa très haute performance énergétique, il est alimenté par le réseau thermique renouvelable GéniLac. Un choix technique, certes, mais surtout un engagement fort envers notre territoire et la transition énergétique.

Notre impact se mesure aussi dans nos choix d’investissement concrets :

- Sur les actifs liquides, notre politique d’exclusion s’est étoffée, avec notamment l’exclusion de l’huile de palme dans certaines conditions. Nous poursuivons un dialogue exigeant avec les entreprises dans lesquelles nous investissons, avec, cette année, un nombre croissant d’engagements actionnariaux et une transparence renforcée sur notre politique de vote.
- Sur les actifs non cotés, qui sont au cœur de notre ADN, nous déployons une grande diversité de stratégies à fort impact réel : infrastructure durable, immobilier responsable, agriculture régénérative, capital-investissement engagé... Je vous invite à découvrir dans ce rapport plusieurs cas d’étude qui en illustrent concrètement la portée.

En somme, ce rapport témoigne de notre volonté de rester fidèles à notre identité, tout en avançant avec exigence, honnêteté et ambition sur le chemin de la durabilité. Il reflète aussi le travail collectif de nos équipes, leur engagement quotidien et la conviction partagée que la finance peut — et doit — être un levier puissant de transformation. Je vous souhaite une excellente lecture et vous remercie de l’attention que vous portez à notre démarche.

Eric de Tessières
Responsable du Développement Durable, Edmond de Rothschild



Sous-bois de la Ferme des 30 Arpents, Favières, France

Introduction



Un écosystème unique

Edmond de Rothschild a un engagement historique pour accompagner les grands changements, avec la conviction que la richesse n’est pas une fin en soi, mais un point de départ pour influencer positivement les transitions qui façonnent la société.

Cette démarche est authentique. Elle est au cœur d’un écosystème qui va au-delà du groupe financier. Banquiers, philanthropes, fermiers, hôteliers, viticulteurs et sportifs...

Toutes nos activités forment un écosystème unique composé d’hommes et de femmes mus par la même ambition: l’investissement, sous toutes ses formes, est un moyen d’avoir une influence positive sur la société et le monde qui nous entoure.

Chiffres clés¹ du Groupe



¹ Chiffres au 31 décembre 2024
² Nombre total de collaborateurs, incluant tous apprenti(e)s, et incluant les stagiaires uniquement pour Edmond de Rothschild Suisse

Edmond de Rothschild

Edmond de Rothschild est une maison d’investissement fondée sur la conviction que, mise au service de l’économie réelle, la richesse peut faire œuvre utile et contribuer à faire du progrès une idée toujours neuve. Portée par une culture d’anticipation financière de près de trois siècles, elle est spécialisée dans la banque privée et la gestion d’actifs et dispose d’un savoir-faire reconnu sur ses principaux métiers (gestion de patrimoine, ingénierie patrimoniale, assurance vie, services aux gestionnaires de fortune indépendants, finance d’entreprise, private equity, immobilier, infrastructure, stratégies liquides et administration de fonds).

Les différentes activités de la Maison et les données financières associées à chacune de ces activités sont détaillées dans le rapport annuel d’Edmond de Rothschild (Suisse) S.A..

Nos valeurs	Nos valeurs se fondent sur: l’audace, l’esprit d’entreprise, la volonté d’impact. Elles sont héritées d’une histoire familiale de plus de 250 ans. Pour nous, le succès se construit sur le long terme en conjuguant un esprit pionnier et un entrepreneuriat engagé.
Nos ressources	2 693 collaborateurs répartis dans 14 pays comptant 34 implantations. Un actionnaire unique garant d’une indépendance permettant l’engagement sur le long terme. Des processus de contrôles permanents pour une gestion efficace des risques. Des équipes de spécialistes offrant des solutions innovantes et créatrices de valeur.
Nos clients	Clients individuels privés. Investisseurs institutionnels et semi-institutionnels. Autres banques et Institutions financières. Family offices. Institutions financières de développement. Gestionnaires de fortune indépendants. Conseillers en gestion de patrimoine.
Nos activités	Banque Privée: conseil & conservation bancaire. Gestion d’Actifs liquides: investissement pour clients institutionnels et privés. Immobilier: conseil et Investissement. Private Equity: conseil et Investissement. Infrastructures: conseil et investissement. Finance d’entreprise: conseil. Courtage en assurance: conseil.



Éleveuse de vaches laitières à la Ferme des 30 Arpents,
Favières, France

Ce qui nous anime



Ce qui nous anime

Faire œuvre utile

Depuis toujours, Edmond de Rothschild est au cœur des grands changements qui façonnent la société avec la conviction que la richesse peut faire œuvre utile. Nous aimons nous définir comme génétiquement responsable, tant la matière et les éléments sont au cœur des activités de notre écosystème. Chez nous l'investissement concourt à transmettre un monde plus durable.

Grâce à l'esprit entrepreneurial historique de notre Maison, nous voulons être acteurs de la transformation et participer activement à l'émergence de solutions porteuses d'impact positif pour la société dans son ensemble. Nous abordons ainsi l'investissement, sous toutes ses formes, comme un moyen d'effectuer une contribution positive. Qu'il soit financier, technologique ou humain, il doit viser, à son échelle, à améliorer la société.

L'intégration des enjeux de durabilité dans toutes nos approches et nos activités est continuellement renforcée. Nous visons une progression constante de nos actions pour limiter notre impact sur l'environnement et saisir les opportunités d'amélioration. Nous prévoyons de définir en 2025 une feuille de route qui permettra l'implémentation d'un plan de transition couvrant l'ensemble des activités de la Maison.

Notre Maison participe activement à différentes initiatives suisses et internationales en faveur de la finance durable. En 2021, nous avons adhéré à l'initiative menée par l'Association de Banques Suisses de Gestion (ABG) dans le but de contribuer à la mise en place de priorités et d'actions concrètes contre le changement climatique par les banques suisses.

Nous sommes convaincus que le développement d'actions et d'engagements en faveur de la finance durable contribuera à soutenir la transition vers des modèles économiques plus responsables. Notre positionnement historique et familial a toujours favorisé le pragmatisme et l'accompagnement des changements par l'action.

Approche stratégique et objectifs de durabilité

Nos ambitions sont alignées avec les valeurs de la famille Edmond de Rothschild, qui a toujours fait de l'investissement, financier ou humain, un vecteur de changements positifs et d'avancées sociétales. Nous nous appuyons sur l'histoire de la famille de Rothschild, les actions menées depuis plusieurs générations, nos expertises et notre typicité pour participer activement à la transition vers un capitalisme plus durable et inclusif.

Nos objectifs de durabilité s'inscrivent dans la continuité des projets initiés et prévus dans le cadre de notre stratégie 2021-2024. Nous poursuivons les chantiers entamés et continuons à bâtir des solutions qui profitent à tout notre écosystème. Les impacts positifs pour l'entreprise, pour nos clients, nos collaborateurs et nos partenaires restent le centre d'attention de nos actions.

Afin de répondre à nos objectifs, nous avons mis en place des actions concrètes, notamment la mise en place d'une politique de réduction des émissions de carbone des encours gérés par Edmond de Rothschild Asset Management, la promotion des investissements responsables, ainsi que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans toutes les décisions d'affaires. En outre, des mécanismes de reporting rigoureux ont été développés afin d'assurer une communication transparente sur les aspects matériels de durabilité.

Pour notre actionnaire, la durabilité s'inscrit de manière transverse au sein du Groupe afin de pouvoir saisir les opportunités et effacer les freins engendrés par les enjeux de durabilité. L'approche stratégique de durabilité adoptée par Edmond de Rothschild comprend cinq piliers prioritaires, dont découlent des enjeux matériels et des engagements concrets :



Piliers	Enjeux prioritaires	Engagements
Entreprise responsable	Garantir une gouvernance engagée	— Suivre nos objectifs de durabilité — Gérer les risques ESG — Maintenir des échanges réguliers avec le Conseil d’administration
	Maintenir un haut niveau de responsabilité	— Gérer le risque de corruption — Protéger les données — Assurer une éthique du travail — Assurer la conformité
Capital humain	Développer et retenir nos talents	— Protéger la santé des collaborateurs — Investir dans le développement de notre capital humain — Promouvoir l’égalité des chances et la diversité
	Alimenter une culture d’entreprise unique et forte	— Concilier développement humain et performance économique — Être un employeur de choix — Renforcer l’expérience des collaborateurs
Impact environnemental	Lutter contre le changement climatique	— Accompagner des entreprises innovantes — Agir concrètement pour la transition énergétique — Développer des stratégies d’impact
	Gérer la consommation des ressources	— Optimiser les consommations d’énergie — Progresser dans la gestion responsable des déchets — Protéger l’environnement et la biodiversité
Investissement durable	Participer au développement de la finance durable	— Interagir dans l’économie réelle — Former les collaborateurs sur les thématiques de finance durable — Engager nos clients dans nos développements
	Assurer notre devoir d’investisseur responsable	— Développer des outils de gestion des données — Renforcer le dialogue et l’engagement — Accompagner des entreprises dans leur transformation
Engagement sociétal	Faire une différence dans la société	— Rechercher un impact positif dans l’économie réelle — Développer des actions de bénévolat et de mécénat — Défendre et soutenir les plus vulnérables

Par ailleurs, dans le cadre du rapport de durabilité 2024 de Edmond de Rothschild (France), qui a été préparé selon la Directive européenne sur le reporting de durabilité des entreprises (CSRD), une analyse de double matérialité a été menée. Ce travail a permis d’identifier les impacts, risques et opportunités (IROs) matériels pour les activités de Edmond de Rothschild (France). Cette analyse vient enrichir les réflexions stratégiques en termes de durabilité au niveau du groupe Edmond de Rothschild.



Les Objectifs de développement durable des Nations Unies

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 par les États membres des Nations Unies visent le passage vers des modèles économiques plus durables.

En tant que signataire du Pacte Mondial des Nations Unies, Edmond de Rothschild maintient une vision forte sur les enjeux de durabilité sur lesquels nous pouvons, à notre échelle, agir et ainsi contribuer à limiter leurs effets négatifs.

Nous avons identifié les ODD les plus importants pour notre secteur. Nos engagements d'entreprise, nos partenariats et nos stratégies d'investissements durables font partie des moyens établis pour l'alignement avec l'agenda international.

Ces moyens incluent: des stratégies d'investissement d'impact et thématiques, intégrant des critères sociaux et environnementaux dans les décisions financières. Cela comprend la transition vers des énergies renouvelables, la gestion du risque climatique, et l'engagement pour la biodiversité; des fonds durables labellisés; des investissements dans des projets immobiliers et d'infrastructures durables.

Le Groupe est également attentif, depuis de nombreuses années, à une gestion responsable de ses opérations, telles que la consommation d'énergie de ses bâtiments, la gestion de ses déchets et le choix réfléchi de ses fournisseurs soumis à une charte d'achats responsables.

En parallèle, des programmes internes assurent l'équité salariale, l'égalité des genres, la protection de la santé des collaborateurs, le développement de la formation continue et la gestion de carrière. Des indicateurs RH ciblés sont également suivis.

Enfin, Edmond de Rothschild est membre de différentes initiatives en faveur d'une finance responsable, dont les UNEP FI et les UN PRI.



Durabilité et gestion des risques extra-financiers

Conformément aux articles 964a et suivants du Code suisse des obligations ("CO"), Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. (le "Groupe") présente son rapport sur les questions non financières. La nature des activités du Groupe lui confère une responsabilité face aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux actuels. La stratégie de Edmond de Rothschild en matière de durabilité est construite avec comme pilier central le respect de l'éthique des affaires, une application stricte des réglementations et un suivi constant des bonnes pratiques professionnelles. L'enracinement familial donne à Edmond de Rothschild une vision de la conduite des affaires placée sur le long terme, qui se traduit par la volonté d'avoir un impact positif sur l'économie réelle.

Les risques extra-financiers identifiés comme matériels par les parties prenantes pour les activités de Edmond de Rothschild sont regroupés dans quatre des cinq piliers de la stratégie de durabilité du Groupe, tels que présentés ci-après.

Les informations relatives à la collaboration sociétale, cinquième pilier de l'approche du développement durable du Groupe, sont également présentées dans le présent rapport.

Par ses engagements internes et externes, nationaux et internationaux, le Groupe s'investit pour le renforcement de l'application des principes de développement durable et de la bonne gestion des risques qui y sont liés.

Piliers	Risques extra-financiers
Entreprise responsable	- Un manquement à l'éthique des affaires et à une bonne gouvernance peut entraîner des risques financiers, juridiques et réputationnels. - Un manque de vigilance envers les risques de cybercriminalité peut porter atteinte à la confidentialité des données sur les clients, les collaborateurs et le Groupe pouvant entraîner des risques financiers, juridiques et réputationnels.
Capital humain	- Le non-respect des engagements en matière de diversité et d'inclusion peut nuire à l'image de marque de l'employeur, réduire son attractivité auprès des talents et partenaires, et conduire à une baisse de motivation et des tensions internes. - Un recrutement inadapté ou la perte de talents clés constitue un risque opérationnel, pouvant compromettre la continuité des activités et générer des coûts de recrutement important.
Impact environnemental	- Un manque d'engagement concret dans la réduction de notre impact environnemental, tant au niveau de nos investissements que de nos opérations, peut remettre en cause la crédibilité de la stratégie environnementale du Groupe. - La non-prise en compte des risques physiques et de transition climatique dans les stratégies d'investissement peut conduire à des pertes financières.
Investissement durable	- Un manquement dans l'implémentation d'une politique d'investissement durable peut entraîner des risques réglementaires, réputationnels et financiers. - Le non-respect des droits de l'homme par certaines entreprises crée des risques juridiques et réputationnels.



Gestion des parties prenantes

Nos parties prenantes sont les individus, les groupes ou les organisations qui peuvent bénéficier de nos activités ou être affectés par celles-ci. Les échanges avec elles nous aident à mieux identifier les enjeux les plus pertinents et nous permettent de mener une meilleure gestion des risques. Le succès de Edmond de Rothschild dépend de la qualité des relations tissées à l’intérieur et à l’extérieur du Groupe. Pour cela, nous avons établi des politiques et des directives internes qui rendent compte de nos engagements et de nos approches face aux enjeux de durabilité.

Nous comptons également sur notre culture d’entreprise unique, basée sur des valeurs familiales qui guident nos actions, nos stratégies et nos engagements. Aujourd’hui, notre solidité financière et notre réputation assurent notre engagement envers nos parties prenantes et font de nos équipes des partenaires de confiance.

Influence des parties prenantes sur le Groupe			
Impact du Groupe sur ses parties prenantes	Élevée	Moyenne	Modérée
	Élevée		
	— Collaborateurs — Partenaires d'affaires — Clients privés	— Entreprises dans lesquelles le Groupe investit — Activités non financières du Groupe	— Bénéficiaires de programmes de soutien — Société
	Moyenne		
	— Clients institutionnels — Intermédiaires financiers — Consultants	— Fournisseurs de services — Anciens collaborateurs — Communauté académique	— Fournisseurs de biens
	Modérée		
	— Concurrents — Instances réglementaires — Médias et réseaux sociaux	— Associations financières — ONG — Générations futures	— Contreparties de marché — Associations

Collaborations et engagements en faveur de la finance durable

Notre engagement en faveur d’une finance plus durable se reflète également au travers des initiatives auxquelles nous adhérons activement. Nous sommes notamment :

- Signataire de la Net Zero Asset Manager (NZAM). Malgré la suspension de l’initiative, Edmond de Rothschild Asset Management a engagé 70% de ses actifs sous gestion à l’objectif Net Zero.
- Signataire du Pacte mondial des Nations unies (UNGC).
- Signataire des Principes pour l’investissement responsable (PRI).
- Membre de l’Initiative financière du Programme des Nations unies pour l’environnement (UNEP FI).
- Membre fondateur de Swiss Sustainable Finance (SSF) et membre de Sustainable Finance Geneva (SFG).
- Membre du Forum pour l’investissement responsable (FIR). Soutien au Prix de la recherche académique européenne FIR-PRI.
- Membre de la commission ISR de l’Association française de la gestion financière (AFG).
- Membre affilié de l’European Sustainable Investment Forum (Eurosif).
- Membre du World International Capital Initiative (WICI France).
- Membre de la commission Reporting et Audit du Réseau international de la gouvernance d’entreprise (ICGN).
- Co-Président de la Commission ESG de la Fédération européenne des associations d’analystes financiers (EFFAS).
- Soutien à la chaire Finance durable et investissement responsable de l’École polytechnique et de la Toulouse School of Economics.



Directives et devoir de diligence

Au niveau de Edmond de Rothschild, les documents suivants sont mis à disposition des collaborateurs :

- Code éthique du Groupe.
- Directive Groupe sur la gouvernance d'entreprise.
- Directive Groupe LBA.
- Directive Groupe sur les relations d'affaires et transactions à risques accrus.
- Procédure Groupe sur l'échange d'information.
- Charte "Legal & Compliance Group".
- Directive Groupe sur la surveillance consolidée.
- Politique d'exécution des ordres.
- Directive sur les sanctions financières internationales.
- Politique des risques du Groupe.
- Crossborder Directive Groupe.
- Directive Groupe sur les armes controversées.
- Directive Groupe sur les conflits d'intérêts.
- Directive Groupe prévention des abus de marché.

Ces directives sont soit directement applicables, soit transposées par des procédures dédiées dans chaque entité de Edmond de Rothschild. Des dispositifs de contrôle internes permettent un suivi précis du respect de l'ensemble des réglementations, comme par exemple des veilles réglementaires menées conjointement par la Conformité. Des groupes de travail ciblés permettent également d'évaluer la juste valeur des législations et d'établir le bon dispositif pour garantir le respect de leur entrée en implémentation. Trois niveaux de contrôle sont appliqués à toutes activités exposées et améliorés par des actualisations constantes. Des systèmes de veille dans les dispositifs de contrôlesont menés par la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent (DCCP) afin d'améliorer les dispositifs en place au regard des nouvelles évolutions réglementaires.

Devoir de diligence et transparence concernant les minéraux et métaux provenant de zones de conflit et le travail des enfants

Afin de répondre aux nouvelles obligations réglementaires découlant du Code des obligations suisse (Article 964 j-l) et de l'ordonnance sur le devoir de diligence et la transparence concernant les minéraux et métaux provenant de zones de conflit et le travail des enfants, Edmond de Rothschild (Suisse) a réalisé en 2023 une évaluation interne pour déterminer si elle entre dans le champ d'application des exigences de reporting supplémentaires pertinentes. Edmond de Rothschild (Suisse) ne met pas en libre circulation en Suisse ou traite en Suisse des minerais ou des métaux contenant de l'étain, du tantale, du tungstène ou de l'or, provenant de zones de conflit ou de zones à haut risque. En outre, les activités du Groupe présentent un faible risque d'exposition au travail des enfants.

Il ressort par conséquent de cette évaluation que Edmond de Rothschild (Suisse) est exempté des exigences suisses de devoir de diligence et de reporting sur les minéraux et métaux provenant de zones de conflit et à haut risque ainsi que sur le travail des enfants pour l'année de reporting 2024. Bien que Edmond de Rothschild (Suisse) soit exempté de ces exigences, nous mettons en place des mesures visant à prévenir les risques associés.

Points forts 2024

- 5171^{T.EQ.CO²}

Empreinte Carbone du Groupe vs. 6 759 t.éq.CO2 en 2019 avant Covid-19 (-22.1 %)
- 40[%]

croissance des encours en dettes d'infrastructure investis dans la transition énergétique*
- 100[%]

des fonds ouverts article 8 de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ont un reporting ESG intégré dans le reporting mensuel
- 90[%]

du montant total des actifs sous gestion (AUM) en Private Equity alloué à l'investissement à impact, durable et responsable
- 42[%]

de femmes parmi l'ensemble de nos collaborateurs
- 766

Assemblées générales auxquelles nous avons voté en 2024 (+48% vs 2023)
- 87[%]

de l'effectif total du Groupe formé sur des sujets de conformité et d'éthique des affaires en 2024

*Plateforme de dette d'infrastructure de Edmond de Rothschild (BRIDGE)





Veaux de la Ferme des 30 Arpents, Favières, France

Entreprise responsable



Entreprise responsable

Notre mission : concilier gestion des risques et innovation

Edmond de Rothschild a été fondé sur l'idée que la richesse doit servir à construire le monde de demain. Ce précepte nous guide constamment dans la conduite de nos activités.

L'exigence principale pour accomplir notre mission est un haut degré d'éthique au travers d'une gouvernance d'entreprise responsable.

Nous appliquons une politique de tolérance zéro face à la corruption, au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme. La protection des données clients est également au cœur de nos priorités.

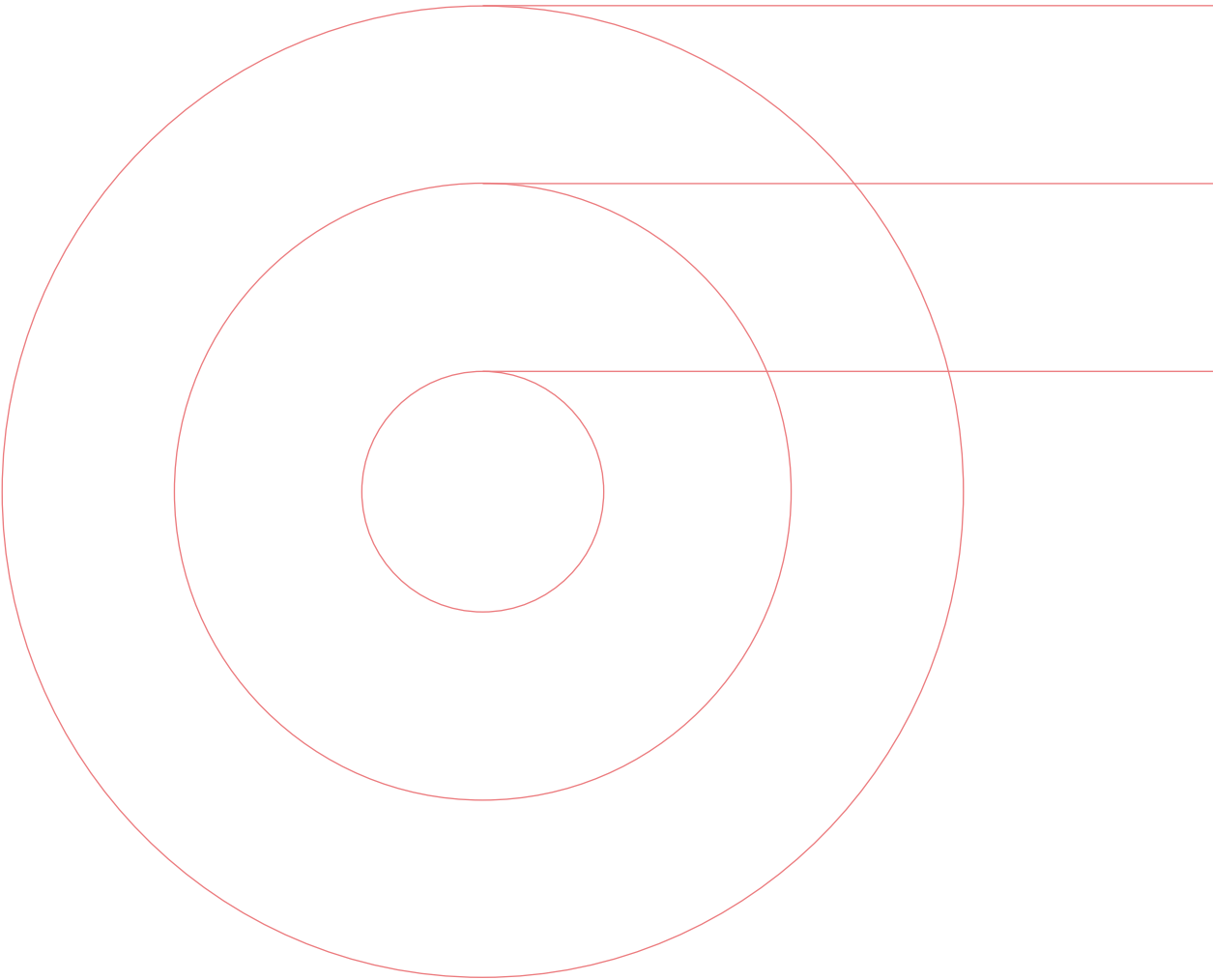
La politique de responsabilité sociétale du Groupe détaille notre positionnement, aligné avec les cinq domaines du Pacte mondial des Nations Unies : gouvernance, droits humains, travail, environnement et lutte contre la corruption. Nous plaçons ainsi en priorité le respect de la protection des droits humains, tels que ceux énoncés dans la Déclaration universelle des Nations Unies, dans le cadre de nos activités commerciales et de nos relations avec nos associés, nos clients, nos fournisseurs et les communautés que nous servons. Aussi, la charte d'achats responsables, signée par nos fournisseurs, garantit un engagement réciproque face à ces thématiques.

Afin d'assurer une gestion responsable des risques, la politique des risques du Groupe prend en compte des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), y compris les risques physiques et de transition climatiques.

Une gouvernance solide et engagée pour gérer les risques et tirer parti des opportunités contribue à :

- Créer de la valeur sur le long terme
- Gagner en compétitivité

Objectifs 2021-2024



Intégrer les enjeux de durabilité dans le code d'éthique du Groupe

Intégrer les enjeux de durabilité dans les trois lignes de défense

Engager les instances dirigeantes sur les risques de durabilité



Garantir une gouvernance engagée

Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. exerce la direction et la surveillance du Groupe. La gouvernance d’entreprise est régie par la Directive Groupe sur la gouvernance.

L’organe de gouvernance le plus élevé de Edmond de Rothschild est le Conseil d’administration. Composé de 100% d’administrateurs indépendants, dont 33% de femmes, il exerce les fonctions suivantes :

- Supervision du Comité d’audit, du Comité des risques et du Comité de rémunération et de nomination du Groupe.
- Conseils d’orientation et de surveillance visant à promouvoir un développement des affaires durable et responsable.
- Approbation des informations communiquées, y compris les thèmes pertinents, dans le rapport annuel par une relecture et un examen des contenus avant publication.

Une procédure relative à la vérification des critères de nomination et de renouvellement des membres des organes de gouvernance est en place. Dans ce cadre, les travaux de vérification du membre pressenti portent sur la réputation, l’honorabilité et l’intégrité, les connaissances, compétences et expériences adéquates, la disponibilité, le respect des règles de cumul de mandats, les conflits d’intérêts, la diversité, l’indépendance et l’indépendance d’esprit, dans le respect des exigences de la FINMA.

Le Président du Conseil d’administration du Groupe ne fait pas partie des cadres exécutifs de Edmond de Rothschild. Les connaissances et expériences des membres du Conseil d’administration, ainsi que les compétences individuelles et collectives, sont évaluées de manière à faire progresser l’expérience collective et l’analyse des sujets de durabilité les plus matériels pour le Groupe.

L’organe de gouvernance responsable de la direction opérationnelle du Groupe est le Comité exécutif. Il supervise neuf comités décisionnels, dont le Comité de conformité, le Comité de réputation Groupe et le Comité d’éthique.

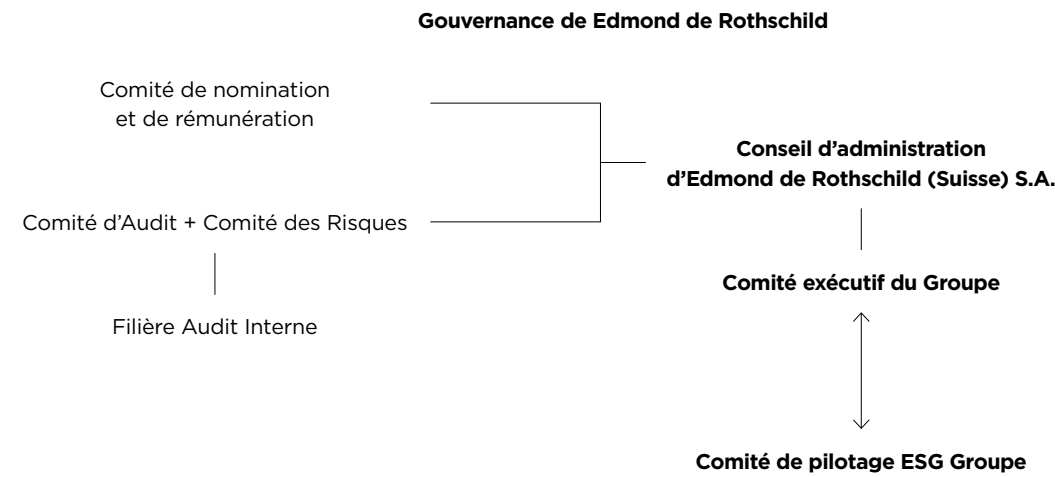
Les sujets de durabilité figurent parmi les sujets prioritaires des divers organes de gouvernance, tant pour la gestion de l’entreprise que pour ses activités.

Le traitement des thématiques durabilité fait l’objet d’une intégration suivie au sein des conseils d’administration et des comités spécialisés des entités du Groupe visées par la Directive relative à la gouvernance en matière de durabilité. Les entités désignent au sein de leur comité exécutif un membre en charge des thématiques de durabilité. Le membre désigné est membre du Comité de pilotage ESG au niveau Groupe. Il y reporte les éléments stratégiques en lien avec la durabilité impactant ou susceptibles d’impacter son activité ou l’activité qu’il représente.

Les entités visées par la Directive intègrent la thématique ESG dans le processus de cartographie des risques. De plus, les comités exécutifs locaux des entités, sous l’impulsion du Comité Exécutif Groupe ou du Comité de pilotage ESG Groupe, prennent en compte dans leur stratégie commerciale les risques environnementaux et climatiques avec leurs composantes de risques physiques et de transition.

Le rapport de durabilité a été présenté et validé par le Conseil d’Administration.

Depuis 2023, des formations ESG sont dispensées aux administrateurs par un cabinet externe. Cette formation sera de nouveau développée en 2025.





Maintenir un haut niveau de responsabilité

Assurer une gestion responsable des risques

La gestion des risques, financiers et non financiers, est une priorité afin de garantir des services de haute qualité à nos clients, nos collaborateurs et nos contreparties. Nous sécurisons sans cesse nos infrastructures, nos systèmes opérationnels et nos pratiques de gestion.

Le dispositif de la gestion des risques s'articule comme suit :

- Le Conseil d'administration du Groupe et les conseils d'administration des entités principales déterminent la tolérance au risque (notamment de durabilité). Cette dernière fait l'objet d'un suivi par le biais d'indicateurs et de limites de risques. La politique des risques du Groupe est mise à jour annuellement.
- Le Comité exécutif du Groupe ainsi que les comités des entités du Groupe pilotent leurs activités dans le cadre des tolérances aux risques et reportent périodiquement au Conseil d'administration sur le suivi de ces dernières.
- La fonction Risque assure un suivi régulier des tolérances aux risques, et émet en ce sens des cadres stratégiques et de politiques internes.
- La fonction Conformité développe, conjointement avec la fonction Risques : des plans de contrôle, des activités de veille réglementaire, des rapports d'informations périodiques aux organes de gouvernance du Groupe.
- La fonction d'Audit interne fournit aux organes de gouvernance une vue indépendante, transparente et objective sur l'efficacité des contrôles internes.
- Le Groupe est également soumis à une supervision de la part des autorités de surveillance financières locales et à des audits externes périodiques.

Les risques liés aux enjeux de durabilité sont intégrés à la cartographie des risques et suivis par les responsables des équipes concernées : la Direction des Risques, Juridique et Compliance et l'équipe Développement Durable, les Services généraux et les Ressources humaines.

Une gestion responsable des risques financiers et non financiers nous permet de maintenir un modèle d'affaires solide et pérenne.

Ruches n°8 de Château Clarke, Listrac-Médoc, France



Gérer le risque de corruption

Edmond de Rothschild a mis en place des cadres réglementaires et des contrôles internes en lien avec chaque thématique pouvant impacter ses activités, ses collaborateurs ou ses parties prenantes, notamment dans le cadre de :

- La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- Le respect des dispositifs de sanctions internationales applicables.
- La lutte contre la corruption.
- La gestion des conflits d'intérêts, y compris la gestion des mandats externes et la déclaration des cadeaux et avantages.
- La lutte contre les abus de marché.
- La déclaration des transactions personnelles des collaborateurs.
- La faculté d'alerte des collaborateurs "lanceurs d'alertes".

Les entités du Groupe sont soumises à des exercices annuels de cartographie des risques (Risk and Control Self Assessment - RCSA) dans lesquels les risques sus mentionnés sont évalués.

Aucun cas notable de non-conformité aux législations et aux réglementations et/ou codes volontaires ne fut relevé pour les activités de Edmond de Rothschild en 2024. Aucune amende, sanction monétaire, pénalité ou avertissement n'a été relevée au cours de l'année 2024.

Edmond de Rothschild peut être exposé au risque de corruption principalement dans le cadre de situation de conflits d'intérêts, réception (par les collaborateurs) de cadeaux et invitations. Ce risque apparait toutefois limité au regard des activités financières du Groupe. Le Groupe a mis en place des systèmes de contrôles pour mitiger ces risques. Concernant le risque de corruption plus spécifiquement, aucune entité n'a été évaluée à haut risque ou liée à des cas avérés de corruption en 2024. Le dispositif anti-corruption mis en place inclut des mesures de suivi des risques de corruption, avec un code de conduite anti-corruption, une procédure de faculté d'alerte des collaborateurs et des règles relatives aux cadeaux et invitations. Des e-mails de sensibilisation et des formations digitales sont également en place.

Par ailleurs, aucun cas d'action en justice contre un comportement anticoncurrentiel et des pratiques antitrust n'a été relevé en 2024.

Edmond de Rothschild n'a aucune filiale établie au sein de paradis fiscaux tels que repris au sein de la liste de l'Union Européenne des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales. Le Groupe a également déployé une politique de conformité fiscale visant ses opérations et sa clientèle.

Dans le cadre des activités quotidiennes des employés du Groupe, le Code éthique, disponible dans l'intranet, rappelle les dispositions législatives et réglementaires, ainsi que les usages et les meilleures pratiques déontologiques. Il vise notamment à :

- Renforcer l'engagement du Groupe avec le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC).
- Définir les attentes d'un comportement intègre.
- Protéger nos clients et nos parties prenantes.

- Favoriser la prise de décisions éthiques et responsables.
- Garantir la conformité avec les normes professionnelles les plus strictes.
- Maintenir un environnement exempt de toute discrimination.
- Lutter contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Le cadre fixé par le Code d'éthique est intégré et respecté de manière transversale dans le Groupe :

- Code d'éthique du Groupe.
- Directives Groupe et locales.
- Respect, intégrité et collaboration.
- Formations et communication continues.
- Exemplarité et excellence.

Assurer la protection des données

La transformation digitale est un axe stratégique essentiel pour des processus innovants et performants. Les politiques et directives internes, et les plans d'action en place dans la cadre de la gestion du risque IT assurent la protection de nos activités.

Les processus de veille, de suivi et de développement permettent de :

- Renforcer les systèmes de surveillance.
- Mettre régulièrement à jour les procédures d'alertes.
- Revoir les directives internes.
- Assurer le suivi des formations liées à l'éthique et la conformité.

Les traitements utilisant des données à caractère personnel sont identifiés dans les "Registres des traitements" d'Edmond de Rothschild et de ses filiales. Ces registres répertoriés et maintenus dans un applicatif dédié permettant d'y gérer les points de conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (règlement (UE) 2016/679 ou "RGPD") et à la loi fédérale Suisse sur la Protection des Données (ou "LPD"), la Loi 1.565 de Monaco, la Loi du 1er août 2018 portant organisation de la Commission nationale pour la protection des données et mise en œuvre du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

En 2024, les succursales du Groupe ont procédé à la mise à jour d'une partie significative des traitements de registres des données à caractère personnel. Ce travail permet de fluidifier les activités ainsi qu'une revue totale des traitements de registres des données à caractère personnel prévue en 2025.

La protection des données se traduit par différents projets et par l'usage d'outils performants pour gagner en efficacité et permettre une amélioration continue. Le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information ("RSSI") et les Data Protection Officers ("DPO") du Groupe sont garants de la conformité de nos systèmes d'informations aux règlements et lois relatifs à la protection des données applicables dans les géographies où le Groupe est présent. Ils s'assurent, entre autres, que la politique interne sur la protection des données soit appliquée et respectée par les collaborateurs et partenaires du Groupe (s'agissant des données à caractère personnel et données liées à la clientèle).



Les projets informatiques sont analysés conjointement par les DPO et les RSSI, sur la base de fiches “RGPD & Sécurité” remplies par les responsables de projet (ou par les fournisseurs de solutions) afin de vérifier, avant implémentation, qu’ils répondent aux principes de minimisation, de moindre privilège, de “privacy by design” et “privacy by default”. Les applications informatiques gérant des données confidentielles et à caractère personnel font également l’objet d’un plan de mises en conformité et d’évolutions constantes pour renforcer la sécurité autour des données et de leur accès.

Aucun incident majeur lié à une fuite de donnée client n’est survenu et aucune plainte fondée n’a été déposée sur l’année 2024. Le Groupe continue de renforcer continuellement ses mesures de sécurité et de vigilance afin de protéger les données clients et employés, d’autant plus que nous sommes dans un contexte global de hausse généralisée des cyberattaques et des vols de données à travers le secteur bancaire.

Un processus de validation et de suivi permanent des relations avec les sous-traitants est mis en place. Le Groupe évalue également l’impact des sous-traitances sur sa résilience opérationnelle.

Notre organisation et nos processus de gestion de crise sont revus périodiquement et éprouvés. Nous considérons que la réactivité et la préparation sont des critères déterminants pour circonscrire les risques, notamment en termes de perte ou de fuite de données. Enfin, tous les incidents (y compris ceux subis par nos prestataires et ayant un impact sur notre activité) donnent lieu à une analyse critique ex-post dans un but d’amélioration continue de notre dispositif d’anticipation et de gestion des risques.

Notre approche

- Sécurité et stabilité des plateformes
- Protection de l’information de bout en bout
- Prévention
- Détection
- Réponse en situation de crise et recovery

Nos méthodes et contrôles

- Veille et renseignements sur les menaces
- Surveillance par un dispositif de Security Operational Center (SOC)
- Prévention des fuites de données sensibles
- Tests de vulnérabilité
- Sensibilisation continue

Formations liées à l’éthique des affaires et à la conformité dans nos trois entités principales

	Suisse			Luxembourg			France		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Nombre total d’heures de formation E&C	5 467	6 269	8 798	5 573	3 834	6 585	6 188	6 006	7 157
Nombre d’employé-e-s ayant suivi au moins une formation E&C	744	789	869	617	498	519	765	762	841
Moyenne d’heures de formation par collaborateur	7,3	7,9	10,1	9,0	7,7	12,7	8,1	7,9	8,5
Nombre total de participations ¹	4 687	7 188	8 763	5 284	4 338	5 202	3 823	5 478	7 148

Former les collaborateurs aux sujets de la conduite des affaires

Tous les collaborateurs du Groupe sont informés et formés en continu sur les sujets d’éthique et de conformité.

Le Groupe a mis en place des procédures d’alertes pour permettre d’identifier et remonter des conduites non éthiques ou un manquement quant au respect des réglementations et législations en vigueur.

Tout collaborateur se doit, à tout moment, d’exercer son activité avec la loyauté, la compétence, le soin et la diligence qui s’imposent, au mieux des intérêts des clients et de toutes les parties prenantes. Le dispositif d’alertes garantit une confidentialité au déclarant.

Le processus d’évaluation annuelle de la performance porte également sur le respect des principes éthiques qui incombent à chacun et sur l’intégration d’enjeux de durabilité pour certaines fonctions identifiées. Par ailleurs, l’organisation du Groupe en filières et métiers favorise une surveillance consolidée par ligne de métier.

De plus, des formations sur l’éthique et la conformité sont régulièrement dispensées, comme par exemple :

- La formation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ; aux sanctions internationales
- Les formations liées à la conformité fiscale
- La formation relative à la gestion des conflits d’intérêts
- La formation dédiée à la prévention des abus de marché
- La formation relative à la protection des données
- La formation relative à la durabilité

En 2024, l’ensemble de ses formations ont conduit à :

- **22 540 heures de formation** délivrées sur les sujets d’éthique des affaires et de conformité (+40% vs. 2023)
- **10.1 heures de formation sur l’éthique des affaires par collaborateur en moyenne** (7.9 en 2023)
- **87% de l’effectif total formé sur des sujets de conformité et d’éthique des affaires en 2024** (88% en 2023)

¹ Un employé peut avoir participé à plusieurs formations ; le nombre total de participants est ainsi plus élevé que le nombre d’« employés ayant suivi au moins une formation ».



Visite aux Beaux-Arts de Paris par les enfants de l'OPEJ,
France

Capital humain



Capital humain

Notre mission : être un employeur de référence

En 2024, notre engagement à être un employeur de choix a été reconnu une nouvelle fois avec la certification Top Employer, une distinction que nous avons obtenue pour la quatrième année consécutive pour la Suisse. Au-delà de ce geste de reconnaissance, notre priorité reste d'adopter une approche proactive pour créer un environnement de travail exemplaire.

Nous avons mis en place des initiatives pour renforcer les différents aspects de notre organisation. Nous avons cherché à équilibrer nos ambitions commerciales avec un accent sur l'épanouissement et le bien-être de nos collaborateurs.

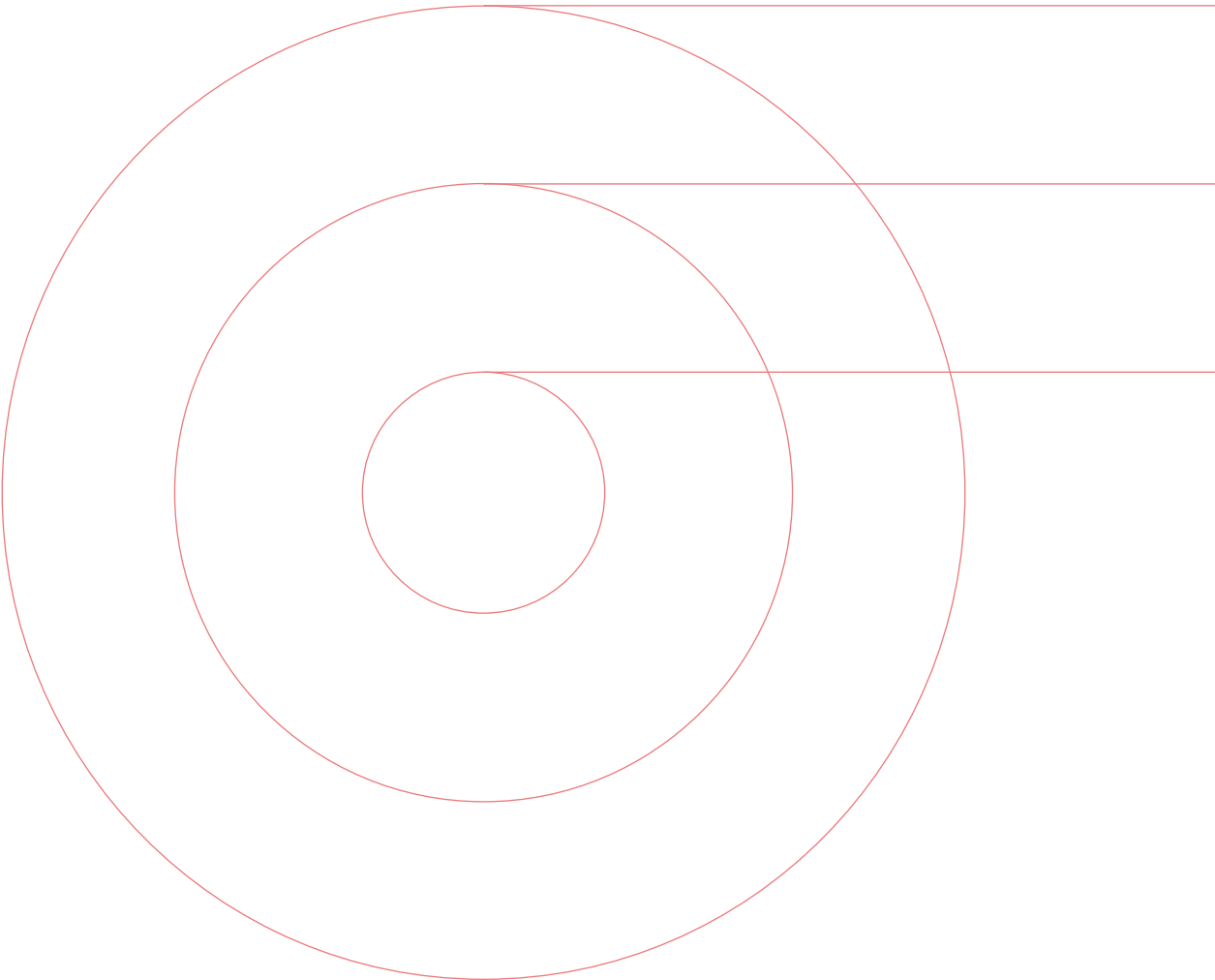
Nous avons prêté une attention particulière à l'élaboration de notre environnement de travail. Soucieux d'attirer des talents de premier plan, nous avons travaillé à améliorer nos processus d'acquisition de talents et d'intégration avec pour conséquence une année très importante en termes de recrutements (340 nouveaux collaborateurs) et une politique de mobilité interne ancrée.

Nous avons également cherché à instaurer un système de performance juste et stimulant, et avons soutenu la croissance de nos employés grâce à des opportunités d'apprentissage et le développement d'un parcours professionnel enrichissant. Nous avons mis l'accent sur l'intégration des jeunes talents avec une année record en termes de recrutement de stagiaires, dont plus de 10% ont été convertis en CDD ou CDI.

Nous aspirons à offrir des conditions de travail favorables au bien-être. Nous sommes convaincus que la reconnaissance des réalisations peut créer un climat de travail positif et engageant.

À travers les différentes étapes du cycle du collaborateur, nous nous efforçons de préserver nos valeurs et de promouvoir l'éthique et l'intégrité. Les questions de diversité et d'inclusion sont centrales à notre approche, et notre engagement envers la durabilité est une priorité dans notre vision d'avenir.

Objectifs 2021-2024



Renforcer l'engagement
et la cohésion sociale

Partager et vivre la culture
Edmond de Rothschild

Investir dans le développement
de notre capital humain



Préserver et développer nos talents

Notre engagement en matière de rétention et de développement des talents est incarné par la mise en œuvre du programme Edmond de Rothschild destiné à nos jeunes talents issus de divers domaines d'activité et de différentes géographies du Groupe.

En 2024, nous avons enrichi notre offre en mettant en place de nouveaux programmes de développement, visant à accompagner la montée en compétences de nos collaborateurs, à renforcer leur expertise et à valoriser leur talent. Ces initiatives viennent compléter les dispositifs existants et s'inscrivent dans notre objectif d'investir dans le développement de notre capital humain.

Grâce à ces nouveaux programmes, nos collaborateurs développent leurs compétences à travers des formations stratégiques, telles que le storytelling commercial, la négociation avancée. Ils acquièrent des outils concrets pour renforcer leur impact et optimiser leur performance professionnelle.

En outre, nous mettons toujours l'accent sur les pratiques de gestion du développement des talents dans nos programmes de formation au management.

Nos collaborateurs bénéficient du programme "Managerial learning pills", des sessions courtes et pratiques qui leurs permettent de renforcer efficacement leurs compétences en leadership. Nos collaborateurs enrichissent leurs pratiques managériales grâce à des connaissances précieuses et des techniques concrètes. Nos "learning pills" traduisent les six leviers d'engagement du modèle managérial "Faire du Edmond" en pratiques exemplaires de management. Ces formations sont conçues pour s'intégrer aisément dans l'agenda des collaborateurs, leur offrant la flexibilité nécessaire pour renforcer leurs compétences managériales.

La responsabilité managériale a un impact significatif sur l'engagement et le développement des talents au sein de notre organisation.

Diversité et inclusion

En 2024, nous avons poursuivi la mise en œuvre de mesures de diversité et d'inclusion. Elles soulignent notre engagement envers un recrutement non discriminatoire et diversifié (39 % de femmes recrutées en 2024 en CDI), valorisent la diversité et assurent une intégration efficace de nos nouveaux employés. De plus, ces mesures encouragent le mentorat et permettent aux employés ayant un handicap d'exprimer leurs besoins spécifiques afin d'adapter leur environnement de travail.

Convaincu que la diversité et l'inclusion sont des leviers de performance durable et de bien-être au travail, Edmond de Rothschild en fait un enjeu stratégique. Il est de notre responsabilité collective de bâtir un environnement respectueux et bienveillant, où chacun peut s'épanouir et exprimer pleinement son potentiel. Notre engagement se traduit par des actions concrètes à toutes les étapes de la carrière de nos collaborateurs, y compris au sein des organes de direction et de supervision.

Conformément aux législations locales, nous mettons en place des politiques de gestion flexible du temps de travail et des mesures spécifiques pour soutenir les aidants, les employés en congé de paternité et ceux faisant face à des situations parentales exceptionnelles.

Par ailleurs, un manque de diversité au sein des équipes peut accroître les risques liés à la discrimination ou au harcèlement, exposant ainsi la Banque à des contentieux potentiels.

Le Groupe a déployé des actions de sensibilisation pour renforcer et promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de la banque. Ces initiatives incluent des formations sur les biais de genre, la non-discrimination et le handicap, ainsi que des ateliers interactifs comme la Fresque de la Diversité. En parallèle, un modèle de leadership inclusif a été développé et intégré aux formations managériales et au parcours Talents afin d'inspirer les managers d'aujourd'hui et de demain.

La Banque lutte également contre toute forme de discrimination, que ce soit lors de la phase de recrutement ou tout au long de la durée du contrat de travail. Edmond de Rothschild favorise la diversité en recrutant via des forums spécialisés dédiés aux travailleurs handicapés (en France), en collaborant avec des écoles et en soutenant des initiatives pour l'égalité des opportunités.

Enfin, Edmond de Rothschild garantit l'inclusion et l'égalité en adaptant les postes de travail aux besoins des personnes en situation de handicap, en assurant les mêmes droits à tous les collaborateurs indépendamment du genre, et en soutenant l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle via des politiques flexibles et des mesures pour la parentalité.



Développer et retenir nos talents

En 2024, nous avons maintenu un haut degré de rigueur dans l'offre de formations obligatoires, tout en développant notre offre liée à l'expertise métier pour les secteurs de la banque privée et de la gestion d'actifs.

En outre, nous avons continué à investir dans des programmes de formation managériale et de leadership, pour développer des pratiques communes de gestion et développement des talents.

Nos capsules d'apprentissage s'adressent à la fois aux managers via des modules destinés spécifiquement à la population managériale et à l'ensemble des collaborateurs, en se concentrant sur le développement des soft skills étroitement liées au modèle "Faire du Edmond".

Nos programmes sont personnalisés en fonction des besoins, comme par exemple la vente et le conseil au sein de l'Asset Management pour développer notre capacité de présenter notre offre de produits en lien avec nos convictions en matière d'investissement, et dans l'optique d'une compréhension approfondie des besoins de nos clients.

Gestion de la performance

Le processus d'évaluation annuelle de la performance comprend quant à lui un plan de développement des compétences personnalisé pour chaque collaborateur. Cet outil permet aux managers de définir les priorités de développement et de cibler les formations adéquates contribuant à la valorisation des collaborateurs.

Une politique de rémunération compétitive et responsable

La politique de rémunération du Groupe repose sur cinq principes fondamentaux :

- Proposer une rémunération compétitive : Nous veillons à être en ligne avec le marché tout en identifiant des niches de métiers spécifiques où notre compétitivité est renforcée.
- Garantir l'égalité de traitement et de rémunération : En 2024, Edmond de Rothschild a mis en place des seuils de différé visant à garantir un traitement équitable des collaborateurs au sein de l'organisation.
- Aligner les intérêts des collaborateurs avec les objectifs de long terme de l'entreprise : Nous avons défini des indicateurs clés de performance (KPIs) précis pour structurer notre enveloppe de rémunération, afin d'assurer une orientation stratégique vers des objectifs à long terme.
- Valoriser la performance tout en assurant une gestion responsable des risques
- Renforcer l'esprit collectif tout en valorisant la performance individuelle : nous avons enrichi l'évaluation des performances en intégrant le feedback des pairs et des collaborateurs de niveau N-1, favorisant ainsi la collaboration et l'amélioration continue.

Fromagerie de la Ferme des 30 Arpents, Favières, France



Edmond de Rothschild mène régulièrement des études de marché afin de comparer ses pratiques de rémunération avec celles des principaux acteurs du secteur. Le suivi de l'évolution des pratiques de rémunération est essentiel pour assurer que les rémunérations proposées aux collaborateurs demeurent attractives, compétitives et conformes au marché local.

De plus, le Groupe veille à déployer une politique en matière d'égalité salariale entre les femmes et les hommes à compétences, qualifications et expériences équivalentes. En aucun cas, le sexe est un facteur déterminant du niveau de rémunération du collaborateur. Afin d'appuyer, cette volonté d'équité auprès de notre gouvernance, des statistiques relatives à la revalorisation de salaire et aux rémunérations variable attribuées sont présentées aux Comités de rémunération.

En 2024, Edmond de Rothschild a pris des initiatives pour poursuivre son engagement en faveur d'une rémunération plus équitable, en intégrant des principes d'égalité et d'équité dans ses pratiques sala-riales. Cela illustre la volonté de Edmond de Rothschild de progresser vers une culture plus inclusive et équitable.

De plus, conformément au Règlement Disclosure le Groupe a établi une politique des risques en matière de durabilité. La politique de rémunération intègre les principes de cette dernière.

En effet, en matière de rémunération, l'objectif du Groupe est de :

- Parvenir à davantage de transparence, en termes de qualitatifs ou quantitatifs, en ce qui concerne la politique de Rémunération.
- Promouvoir une gestion des risques saine et effective en ce qui concerne les risques en matière de durabilité.
- S'assurer que la structure de la rémunération n'encourage pas une prise de risques excessive en matière de durabilité, et que celle-ci soit liée à la performance ajustée aux risques.

Ainsi, à travers ces engagements, Edmond de Rothschild réaffirme sa volonté d'assurer une rémunération équitable, transparente et alignée sur des principes de durabilité, contribuant à une culture d'entreprise responsable et inclusive.

Mobilités et promotions internes

La mobilité interne est un moyen de progresser, de développer de nouvelles compétences et de relever de nouveaux défis dans un nouvel environnement. Pour Edmond de Rothschild, c'est un moyen de retenir et motiver les talents en leur proposant de réelles opportunités d'évolution.

Tous les postes ouverts à la mobilité interne sont publiés sur notre site Intranet et font l'objet d'une communication régulière.

Les comités dédiés aux mobilités internes au sein de chaque entité se réunissent deux fois par mois. 94% des collaborateurs du Groupe ont participé au processus de performance annuelle. En 2024, nous avons dans le Groupe :

- 98% de collaborateurs en CDI.
- 42% de femmes parmi l'effectif total du Groupe.
- 340 entrées CDI et 213 départs.

*NB : notre analyse porte uniquement sur les CDI et les CDD.

L'augmentation en terme de nombre d'heures de formation confirme notre volonté d'investir dans le développement de notre capital humain.

	Suisse				Luxembourg				France			
	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
Nombre total d'heures de formation dans les 3 entités principales (pays)	13 444	8 565	11 268	16 761	7 810	9 326	7 913	12 820	6 910	8 629	10 915	10 769
% collaborateurs ayant suivi au moins une formation	82%	94%	94%	91%	100%	100%	81%	86%	82%	95%	89%	85%
Moyenne d'heures de formation par collaborateur	18,6	11,9	13,3	17,4	15,0	17,5	12,8	22,2	9,4	11,2	12,7	10,9
% femmes ayant suivi au moins une formation	39%	39%	39%	38%	42%	41%	42%	42%	48%	46%	46%	45%

Alimenter une culture d'entreprise unique et forte

100% familial et indépendant, Edmond de Rothschild offre un environnement à dimension humaine qui favorise l'ouverture d'esprit, la prise d'initiatives et l'engagement.

Notre culture, unique et distinctive, repose sur six piliers d'engagement qui définissent notre identité et guident nos actions. Ces piliers, établis en 2023 avec la participation de 120 collaborateurs, intègrent la création d'envie, d'efficacité, d'appartenance, de performance, de valeur et de fierté.

Pour assurer l'alignement des comportements sur ces principes, nous les avons intégrés dans nos processus clés : le recrutement, l'intégration des nouveaux collaborateurs, la gestion de la performance et la formation.

Notre ambition est de traduire notre culture en réalisations concrètes, tant pour nos collaborateurs que pour la société.

Fin 2024 a débuté l'emménagement de nos 700 collaborateurs dans notre nouveau siège social au cœur du quartier de l'Etang, écoquartier implanté sur une ancienne zone dépolluée et au cœur d'une zone économique en pleine expansion. Cette étape concrétise un projet majeur de transformation mené en moins de 2 ans qui affirme notre rôle en tant qu'acteurs du changement environnemental et sociétal, héritage fondamental de la famille Edmond de Rothschild.

Ce nouveau lieu unique crée une réelle proximité entre les collaborateurs et favorise une dynamique créative indispensable pour l'avenir de notre banque.

Château Clarke, Listrac-Médoc, France





Site en cours de dépollution, Pantin (Fonds Ginkgo), France

Engagement sociétal



Engagement sociétal

Notre mission : participer à la construction d’une société durable

Toutes nos activités contribuent à mettre en action une vision commune : bâtir l’avenir avec la volonté de transmettre un héritage.

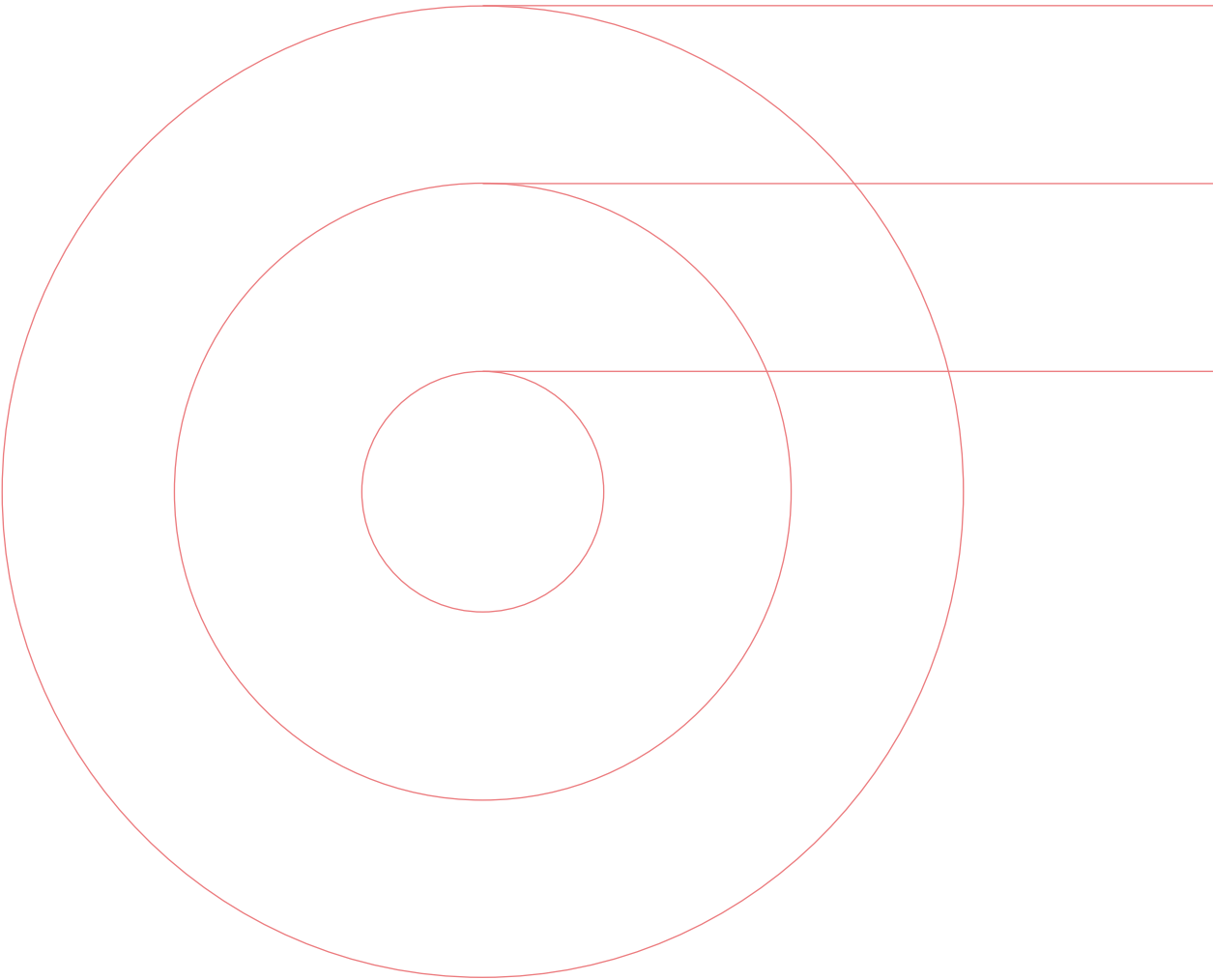
Nous nous engageons à développer et à catalyser des solutions concrètes pouvant participer de manière positive à la résolution des enjeux sociétaux. Cette recherche est faite de manière transversale au sein du Groupe. Que ce soit au travers de stratégies d’investissement d’impact, de programmes de mécénat ou des partenariats externes, nous visons un impact positif sur les communautés pour lesquelles nous développons les projets.

Nous maintenons un lien constant avec la société grâce à notre écosystème unique. Nous nous efforçons de transmettre les résultats des actions entreprises au sein de toutes les activités du Groupe. C’est ce qui fait la force de notre typicité. La recherche de partenariats innovants est pour nous un moyen de contribuer positivement à la construction du monde de demain.

Notre engagement sociétal est orienté vers trois sujets clés :

- La participation aux transformations sociétales grâce à notre écosystème unique.
- Le soutien social et sociétal par l’engagement de nos collaborateurs.
- L’intégration des facteurs de changements positifs dans nos collaborations externes.

Objectifs 2021-2024



Être un acteur engagé dans la société

Rendre compte de nos engagements externes

Protéger nos parties prenantes



Faire une différence dans la société

Des activités engagées au service de la société

En tant que Groupe fondé par une famille d’entrepreneurs, nous souhaitons orienter les projets et les stratégies d’investissement afin de concilier rentabilité et durabilité. Nos activités et nos actions sont pensées pour aller au-delà du financier. Nous sommes convaincus que le secteur financier peut faire une différence pour soutenir la transition vers des modèles économiques plus durables.

Notre vision active de l’investissement nous motive à développer notre gamme de stratégies d’investissement dans les actifs réels. Nous pensons que cette classe d’actifs peut participer à l’amélioration de certains enjeux sociétaux. Notre engagement pour un impact positif concret dans l’économie réelle passe donc, entre autres, par notre cœur de métier : l’investissement durable.

Nos convictions pour les thématiques ancrées dans le long terme guident le développement d’une offre différenciante ayant pour mission d’associer performance économique et utilité sociétale.

Au sein des thématiques d’action identifiées, nous comptons :

- La dépollution et la réhabilitation des sols sur d’anciens sites industriels.
- Des modèles agricoles durables pour améliorer la gestion des terres.
- La préservation de la biodiversité.
- Le développement de logements abordables pour les populations concernées.
- Le soutien aux économies locales grâce à l’inclusion financière.
- Le capital humain comme source de performance économique et sociale.

Focus : la finance au service de la société

Notre installation au cœur du Quartier de l’Étang, c’est affirmer notre engagement sociétal et notre identité. Nous emménageons dans un immeuble qui reflète notre vision d’ouverture, de collaboration et d’innovation, libérant tout le potentiel de notre organisation.

Cet espace facilite les échanges, abolit les barrières et sublime notre énergie collective. Un lieu dédié à la créativité et à la génération d’idées, où nos valeurs sociétales prennent vie et inspirent notre avenir.

Notre installation ici est bien plus qu’un déménagement : c’est une déclaration de ce que nous sommes et de ce que nous construisons ensemble.

L’emménagement du nouveau siège social au cœur du quartier de l’étang s’inscrit dans une dynamique de mixité sociale, renforcée par notre engagement solidaire à travers des dons à diverses structures, contribuant ainsi à un partage des ressources bénéfique pour la communauté.

Dans ce cadre, nous avons fait don de rideaux, mobilier, luminaires, plantes et fournitures de bureaux à différentes structures ; aux HUG (Hôpitaux universitaires de Genève), à l’Université de Genève, à Handicap International, à l’Ipac (Ecole de design à Genève), à l’Association en faveur de Madagascar, à l’Ecole de couture de Lausanne, à l’Atelier de couture à Argine Cebreco et à la Albert School de Genève.

Par ailleurs, nous avons mis en place plusieurs initiatives pour renforcer notre impact positif en termes d’engagement sociétal :

- Organisation d’un marché de Noël ouvert aux habitants favorisant l’intégration dans le tissu local.
- Jusqu’à trois journées solidaires par an : course de 10km autour du Bois de Boulogne au profit de la Fondation OPEJ, Course Imagine For Margo, Journée de l’OPEJ, Relai pour la Vie.
- Une journée de lutte contre la précarité à Genève, en partenariat avec la Fondation Colis du Cœur, qui distribue des denrées alimentaires et produits d’hygiène aux familles et personnes en situation de précarité à plus de 3 000 bénéficiaires chaque semaine.
- La vente de Miel et l’organisation d’une tombola de Noël au profit de l’OPEJ, ainsi que la remise de cadeaux de Noël pour les enfants de l’OPEJ.
- Une collecte de jouets d’occasion avec Imagine for Margo.
- Instauration du don sur salaire pour Edmond de Rothschild France (WeAct*) et Edmond de Rothschild Luxembourg au profit d’associations.

Enfin notre Plateforme We Act témoigne de notre volonté de :

- Inciter les collaborateurs à avoir une démarche toujours plus impactante au quotidien.
- Renforcer l’engagement et la cohésion interne au sein de l’entreprise, et démontrer l’impact positif que nous pouvons avoir ensemble.
- Promouvoir et mettre en avant des projets, apporter une aide concrète.

Ces projets solidaires sont l’occasion de réunir nos collaborateurs autour de projets communs : une expérience humaine, collective et forte. Les salariés deviennent des ambassadeurs des valeurs de l’entreprise. Ces programmes ont à titre d’exemple été proposés sur la plateforme : dédier du temps à des projets associatifs, procéder à des dons sur salaire, voter pour des associations de son choix, découvrir des initiatives menées par d’autres salariés.



Siège social de Edmond de Rothschild,
au cœur de l'éco-quartier de l'Etang, Genève, Suisse

Impact environnemental



Impact environnemental

En tant qu'acteur financier de premier plan, nous reconnaissons que les activités de crédit, d'investissement et de conseil exercent une influence directe et indirecte sur l'environnement : émissions de gaz à effet de serre, consommation de la ressource en eau, atteinte à la biodiversité. Conscients que les enjeux environnementaux et les risques liés à la nature – et tout particulièrement les aléas climatiques – façonnent déjà et façonneront davantage les performances de nos produits bancaires, nous plaçons la vigilance au cœur de notre stratégie. Nous nous engageons à intégrer ces dimensions environnementales dans nos décisions et à accompagner nos clients vers des solutions durables.

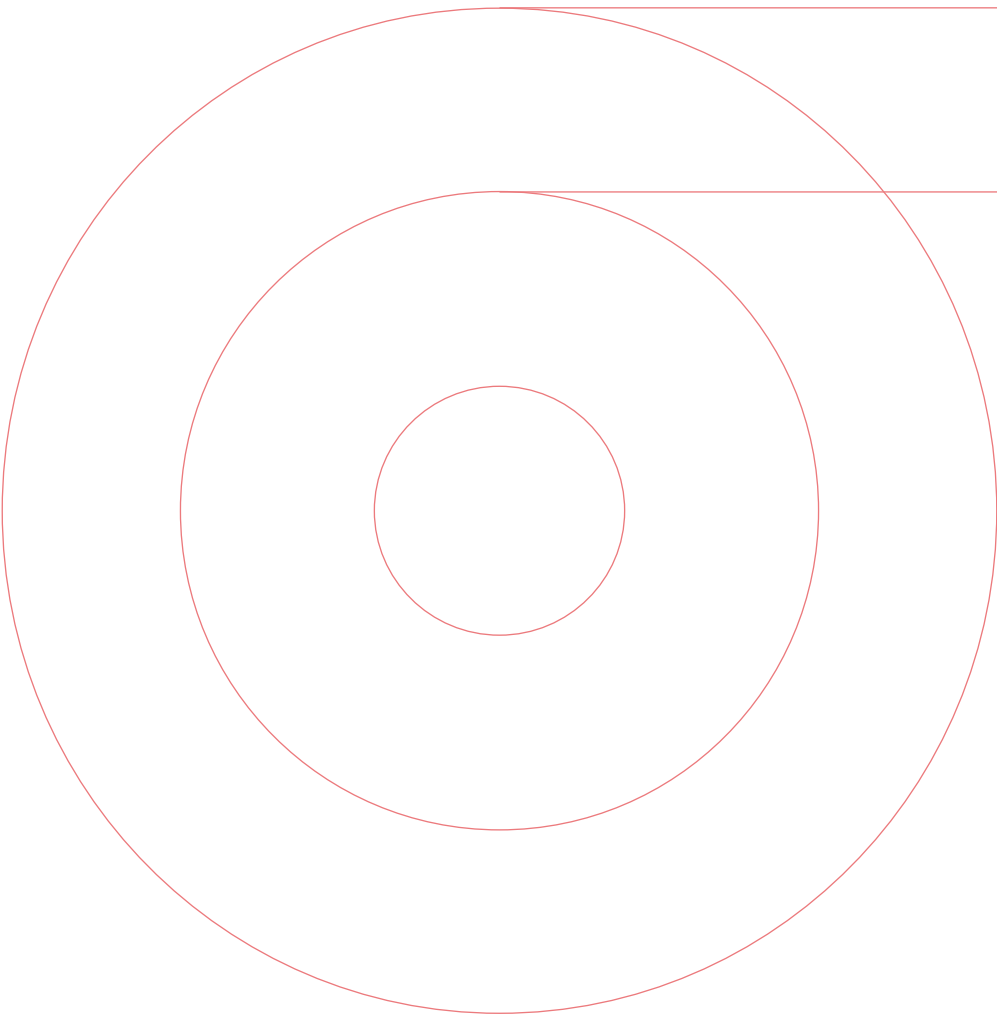
Les changements climatiques sont des facteurs de risques qui modifient la structure des industries, des économies et des marchés financiers. Engager l'entreprise à s'adapter et réduire son impact sur l'environnement est donc essentiel. Dans ce sens, nous disposons d'une trajectoire transparente pour atténuer nos impacts ainsi que d'une politique de gestion environnementale pour nos activités propres. Celle-ci cadre l'approche globale pour la gestion de notre impact environnemental et décrit les mesures associées.

Notre stratégie nous permettra de continuer à :

- Réduire nos impacts en matière d'émission de gaz à effet de serre en adoptant des normes et initiatives volontaires pour réduire nos émissions directes et indirectes.
- Nous adapter en intégrant les risques liés au changement climatique dans toutes nos activités.
- Mesurer et rendre compte de notre performance environnementale sur ces deux volets de notre stratégie.

Un travail de mise à jour de notre stratégie durabilité est en cours afin de fixer de nouveaux objectifs 2025-2028 qui s'inscriront dans la continuité de notre stratégie 2021-2024.

Objectifs 2021-2024



Optimiser les consommations d'énergie

Progresser dans la gestion responsable des déchets

Contexte : état d'avancement de la banque

En 2024, Edmond de Rothschild renforce son engagement climatique. Nous avons finalisé depuis l'exercice 2023 le calcul de nos émissions de GES directes (scope 1 et 2). Dans la continuité de ce calcul, le Groupe est en train d'élargir son champ de publication aux émissions financées, conformément à la méthodologie PCAF. Cette évolution s'inscrit dans la feuille de route d'atténuation et d'adaptation en cours d'élaboration à partir des recommandations de la TCFD et de la norme ESRS E1. Cette feuille de route représente le plan d'action concret que le Groupe souhaite définir et est présentée à la fin de ce chapitre.

Notre démarche est en accord avec le durcissement du cadre réglementaire suisse : en effet, l'Ordonnance fédérale relative au rapport climatique (Article 964 CO) impose, dès l'exercice 2024, une transparence alignée sur la TCFD et l'élaboration d'un plan de transition compatible avec l'objectif national de neutralité climatique.



Atténuer nos impacts vers une économie bas carbone

Bien que l’initiative Net Zero Asset Managers (NZAM) soit actuellement en pause et ne couvre qu’une partie de ses actifs, Edmond de Rothschild réaffirme son engagement global en faveur de la transition énergétique et de la décarbonation de l’ensemble de ses portefeuilles. Tout en poursuivant résolument ses objectifs NZAM, la Banque s’engage à comptabiliser d’ici la fin de l’année les émissions liées à l’ensemble de ses catégories d’actifs. Une feuille de route est en cours d’établissement afin de mobiliser les ressources nécessaires pour atteindre la neutralité carbone à l’horizon 2050, grâce notamment à une politique active d’engagement actionnarial, des critères ESG renforcés et l’intégration systématique des risques climatiques dans ses analyses.

Si le Groupe n’a pas encore déployé un plan de transition couvrant l’ensemble de ses activités de gestion d’actifs et de banque privée, sa stratégie de durabilité 2025-2028 visera intégrer ces enjeux de manière cohérente avec la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD). Le rapport CSRD de Edmond de Rothschild (France) a déjà été publié et répond pleinement aux exigences de la directive (disponible sur le site du Groupe).

Enfin, au-delà de ses activités financières, le Groupe porte une attention toute particulière à l’impact climatique de ses propres opérations, en contrôlant sa consommation d’énergie et en réduisant l’empreinte carbone de sa chaîne de valeur.

La Banque Edmond de Rothschild agit concrètement pour réduire son empreinte carbone, en s’appuyant à la fois sur des politiques internes fortes et des actions opérationnelles déjà déployées.

Les politiques d’atténuation de nos impacts nous permettent de favoriser une transition vers une économie bas carbone notamment grâce à :

- Intégration systématique des dimensions environnementales, sociales et de gouvernance à chaque phase du processus d’investissement
- Gestion du risque climatique : réalisation de stress tests selon les scénarios +2 °C et +4 °C pour évaluer la résilience des portefeuilles face aux évolutions climatiques
- Engagement actionnarial : dialogue structuré avec les émetteurs et votes ciblés pour encourager la dé-carbonation
- Politique d’exclusion : retrait des secteurs les plus émissifs, notamment le charbon thermique, sables bitumineux, etc..
- Finance verte et sociale : définition d’une taxonomie verte interne pour qualifier les actifs “verts” et faciliter les émissions d’obligations vertes, sociales et de transition

Les actions suivantes ont été entreprises pour approfondir notre démarche :

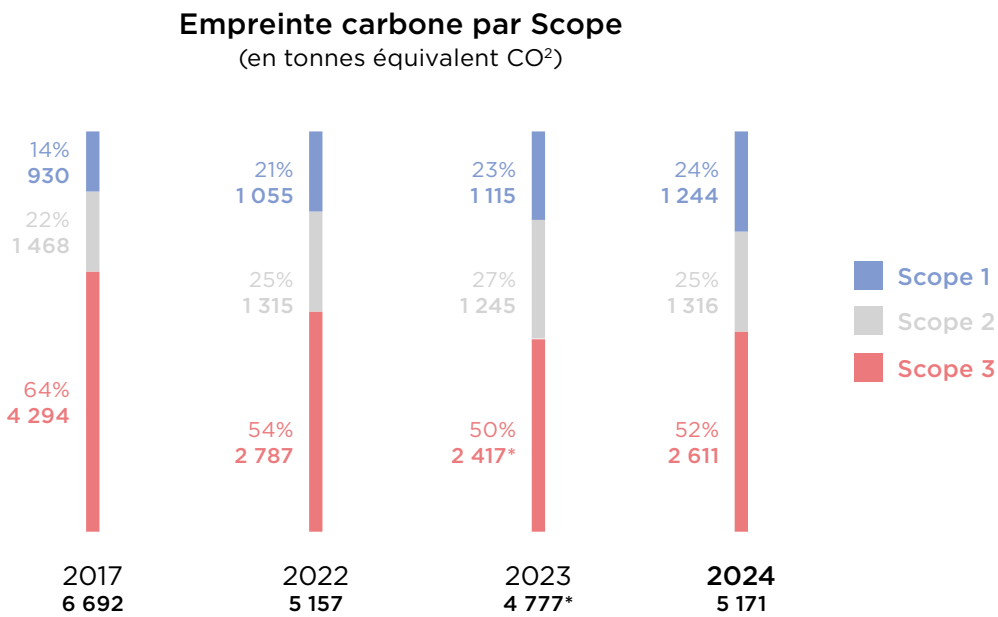
- Adhésion à NZAM (en 2023) : alignement d’une part significative de ses actifs sous gestion sur un scénario +1,5 °C.
- Dialogues climat : plus de 150 rencontres entreprises-investisseurs par an pour fixer et suivre des objectifs de réduction.
- Green & Transition Bonds : croissance annuelle de +20% des investissements dans les obligations vertes, finançant les énergies renouvelables.
- Couverture des données climat : 85% des actifs sous gestion sont désormais couverts par des indicateurs d’émissions, avec un objectif de 90% d’ici fin 2024.
- Vote climat en assemblée générale : soutien à plus de 75% des résolutions climatique.



Lutter contre le changement climatique

Chez Edmond de Rothschild, la mesure et la gestion de notre empreinte carbone sont des éléments clés de notre stratégie environnementale, reflétant notre engagement envers une économie bas carbone.

Notre méthodologie de calcul de l’empreinte carbone s’appuie sur des normes internationales reconnues telles que le GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol).



Une part des émissions, représentant 7,75% du bilan opérationnel, a été estimée à partir des données de 2023, en raison de l'absence de données disponibles pour certains postes en 2024. Cette méthode entraîne une marge d'erreur maximale estimée à environ 41 tCO₂, soit 0,8 % de l'empreinte carbone totale. *Modification du chiffre reporté en 2023 due à des erreurs mineures

Notre empreinte carbone globale a augmenté de 12,9% en 2024 par rapport à 2023, tout en restant 19 % inférieure à celle de 2017, année de référence du projet “Trajectoire 2030”.La hausse de l’empreinte carbone globale s’explique par trois principaux postes :

Scope 1: la consommation de gaz a connu une augmentation de 19% par rapport à l’année précédente, lié d’une part aux conditions de météo en France et en Europe, et également à une forte augmentation au Luxembourg due à un retour à des consignes de température d’immeuble identiques à 2021 qui avait été baissée suite à la crise énergétique.

Scope 2: ces émissions concernent principalement la consommation d’électricité qui a connu une augmentation de 9%.

Scope 3: les déplacements professionnels constituent la grande majorité de ces émissions, dont les voyages d’affaires en avion et en voiture qui ont augmenté de 7,4%. Cette augmentation suit la tendance mondiale suite à la reprise d’activité post-Covid.

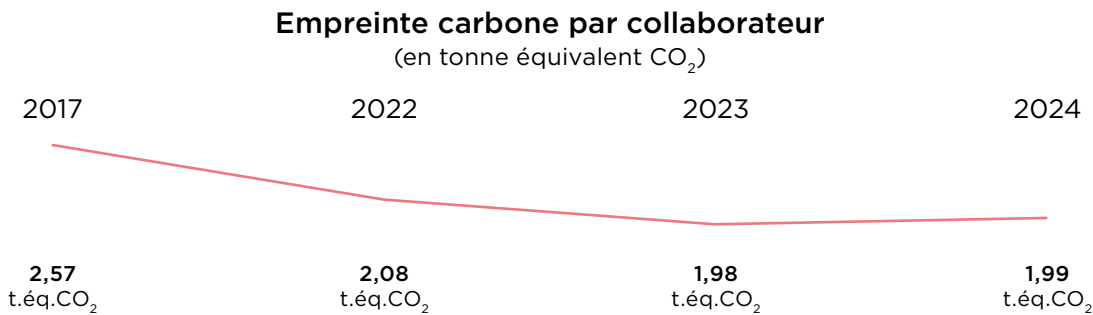
Les émissions Scope 3 sont représentées principalement par les déplacements professionnels des collaborateurs. Nous nous efforçons à améliorer notre reporting sur les émissions et prévoyons d’inclure plus de catégories du Scope 3 dans le futur.

Notre bilan carbone est calculé selon les standards du GHG Protocol :

Scope 1: émissions directes provenant de sources d’énergie fixes détenues ou produites par l’entreprise.

Scope 2: émissions indirectes liées aux consommations énergétiques de l’entreprise comme l’achat d’électricité.

Scope 3: émissions indirectes liées aux activités de l’entreprise : les déchets ou les déplacements professionnels.



Calcul de nos émissions financées

Les émissions financées, classées sous la catégorie Scope 3 catégorie 15 du Protocole des GES, font référence aux émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités des entreprises détenues dans les portefeuilles d’investissement.

Afin de compléter l’analyse de notre bilan carbone, nous publions de manière volontaire les résultats préliminaires de nos émissions financées sur une partie de nos actifs sous gestion. L’univers d’analyse consolide à la fois les portefeuilles gérés par la banque privée Edmond de Rothschild dans le cadre de mandats de gestion discrétionnaires et les fonds gérés par Edmond de Rothschild Asset Management. Le montant total des actifs sous gestion compris dans l’analyse s’élève à 50,4 milliards de francs suisses, soit 29% du total des actifs sous gestion (184 milliards de francs suisses).

En 2024, le montant total des émissions financées du groupe Edmond de Rothschild se monte 23’752’982 tonnes de CO₂e. A noter que ce calcul fera l’objet d’un travail approfondi lors de notre prochaine publication (voir “Principales étapes de la feuille de route”).



Gérer la consommation des ressources

Consommation d’énergie du Groupe

La consommation globale d’énergie du Groupe a augmenté de 4,1% en 2024 par rapport à 2023, notamment due à l’augmentation de la consommation de gaz et d’électricité. Nos efforts de contrôle pour une utilisation responsable des ressources sont permanents. L’électricité représente 71% de notre consommation globale d’énergie contre 68% en 2023.

Depuis août 2022, une campagne de sensibilisation a été mise en place au sein du Groupe afin de favoriser la sobriété énergétique. Nous encourageons des gestes simples, mais efficaces pour contribuer à une consommation raisonnée de l’énergie.

Le déménagement de notre siège social, au dernier trimestre, dans le nouvel immeuble Colibri a entraîné une réduction significative de notre empreinte environnementale, comparativement à nos anciens locaux du centre-ville particulièrement énergivores. Parallèlement, l’externalisation de nos centres de données a fortement diminué notre consommation d’eau.

Classé Très Haute Performance Énergétique (THPE), Colibri est raccordé au réseau GéniLac, qui puise l’eau du lac pour chauffer et rafraîchir les espaces, remplaçant ainsi le gaz et les systèmes de climatisation traditionnels. Ce label atteste de l’excellence énergétique du bâtiment et s’inscrit pleinement dans notre stratégie climatique.

Enfin, Colibri s’intègre dans un quartier certifié SNBS-Quartier, label suisse de référence pour la durabilité urbaine, garantissant une approche globale — écologique, sociale et économique — du développement.

Consommation de papier

Le papier représente pour notre Groupe la principale source de déchets. Avec la reprise des activités dans les bureaux, nous constatons une augmentation de 14% de la consommation de papier en 2024 par rapport à 2023, passant de 41.7 tonnes à 47.5 tonnes. La digitalisation des processus en 2023 a contribué à une forte baisse l’année précédente (27%), et notre consommation en 2024 reste 71% inférieure à celle de 2017.

Gestion des déchets

En triant nos déchets, nous devenons le premier maillon de la chaîne du recyclage. essentiel à une économie plus circulaire. Nous trions notamment : aluminium, verre, carton, plastique, papier et organiques. 45% de nos déchets ont été recyclés en 2024, en baisse de 6% par rapport à 2023. Ce poste reste cependant très marginal par rapport aux autres postes.

Déplacements professionnels

L’évolution de nos émissions liées au déplacements professionnels est alignée avec les tendances que l’on observe mondialement suite à la reprise d’activité post-Covid. Selon la Global Business Travel Association (GBTA), les dépenses mondiales de voyages d’affaires ont culminé à 1,48 billion USD en 2024, dépassant leur niveau pré-pandémie, et 48 % des acheteurs voyages prévoient encore plus de déplacements en 2025 ; cette remontée rapide du trafic explique que la part du voyage d’affaires augmente dans notre empreinte carbone. Nous constatons une augmentation de 7,4% des déplacements professionnels en ce qui concerne les trajets en voiture et en avion. Etant conscient de cette hausse, nous mettons déjà en place des mesures fortes d’encouragement à l’utilisation des transports publics dans notre Politique de Voyage.



Adaptation et résilience face aux changements climatiques

Gérer les risques pour la biodiversité

En tant que groupe financier, notre principal levier pour la prise en compte des risques agissant sur la biodiversité réside dans nos activités d’investissement.

Notre société de gestion cotée Edmond de Rothschild Asset Management France est membre de l’Initiative Finance for Biodiversity depuis 2021 et a souscrit en 2022 à la base de données Biodiversity Impact Analytics de Carbon4Finance, qui fournit notamment l’indicateur “Global Biodiversity Score” (GBS). Ce score mesure l’intégrité des écosystèmes en liant l’activité économique de l’entreprise à sa pression sur la biodiversité et en traduisant celle-ci en impact sur la biodiversité. Cela permet une analyse poussée de l’entreprise et son impact sur la biodiversité avant toute décision d’investissement.

Pour Edmond de Rothschild Private Equity, la prise en compte de l’enjeu climatique et de la biodiversité se fait principalement à travers le processus d’intégration du risque de durabilité dans chaque stratégie d’investissement, adaptée selon ses spécificités. Des indicateurs spécifiques permettent d’évaluer les opportunités d’investissement.

BRIDGE, notre plateforme de dette d’infrastructure possède son propre outil exclusif d’évaluation ESG et examine la qualité environnementale de chaque projet. Les risques et les opportunités de chaque opération en matière de biodiversité sont pris en compte et toute question importante est signalée dans le cadre du processus d’investissement. La plupart des projets ont obtenu une certification environnementale (ISO 14001, EMAS, etc.). Les principaux risques analysés sont liés à la biodiversité, à la protection des habitats et aux espèces envahissantes, ainsi qu’aux incidents, sanctions et litiges en matière d’environnement.

Principales étapes de notre feuille de route

Edmond de Rothschild va définir en 2025 une feuille de route climat qui aboutira au développement d’un plan de transition robuste pour toutes nos activités. En engageant des acteurs clés provenant de tous les métiers du Groupe et en respectant une gouvernance claire autour de cette feuille de route ESG, nous avons pour ambition de mener à bien l’approfondissement de notre démarche climatique.

Dans un premier temps, la prise en compte de scénarios climatiques nous permettra l’identification des risques physiques et de transition inhérents aux changements climatiques et applicables à nos activités. Ces risques seront par la suite évalués et intégrés à nos processus de gestion de risques traditionnels en tant que facteurs de risques bancaires classiques (risque de crédit, de marché, opérationnel et de liquidité). En parallèle, le calcul du bilan carbone sera approfondi afin de couvrir l’ensemble du périmètre du Groupe, notamment sur les émissions financées du Scope 3.15, dont une première version est publiée dans ce rapport.

Sur la base de l’ensemble des actions et des objectifs déjà mis en place par nos différents métiers et décrits dans ce présent rapport, des indicateurs et objectifs mis à jour et adaptés seront alors définis, ainsi que des leviers d’action pour l’atteinte de chacun de ces objectifs.

Ces leviers s’organisent principalement autour de ces quatre piliers :

- Rediriger les financements vers des entreprises et projets plus durables.
- Exclure progressivement certains secteurs fortement émetteurs.
- Encourager ses clients à décarboner.
- Développer des financements verts.

Enfin, l’ensemble des avancées et le résultat de la mise en œuvre de cette feuille de route nous servira à compléter nos rapports climatiques afin de se conformer à toutes les exigences applicables.



Jardin de Château Clarke, Listrac-Médoc, France

Investissement durable



Investissement durable

Notre mission : affermir notre positionnement en finance durable

Le cadre réglementaire du secteur financier se renforce pour consolider la protection des investisseurs et augmenter la transparence des marchés et des transactions. Cela donne un accès à des informations plus claires et à une gestion des risques mieux maîtrisée. Malgré ce cadre plus strict, nous considérons cet environnement porteur d'opportunités pour communiquer notre savoir-faire historique et mettre en action les convictions fortes qui nous animent.

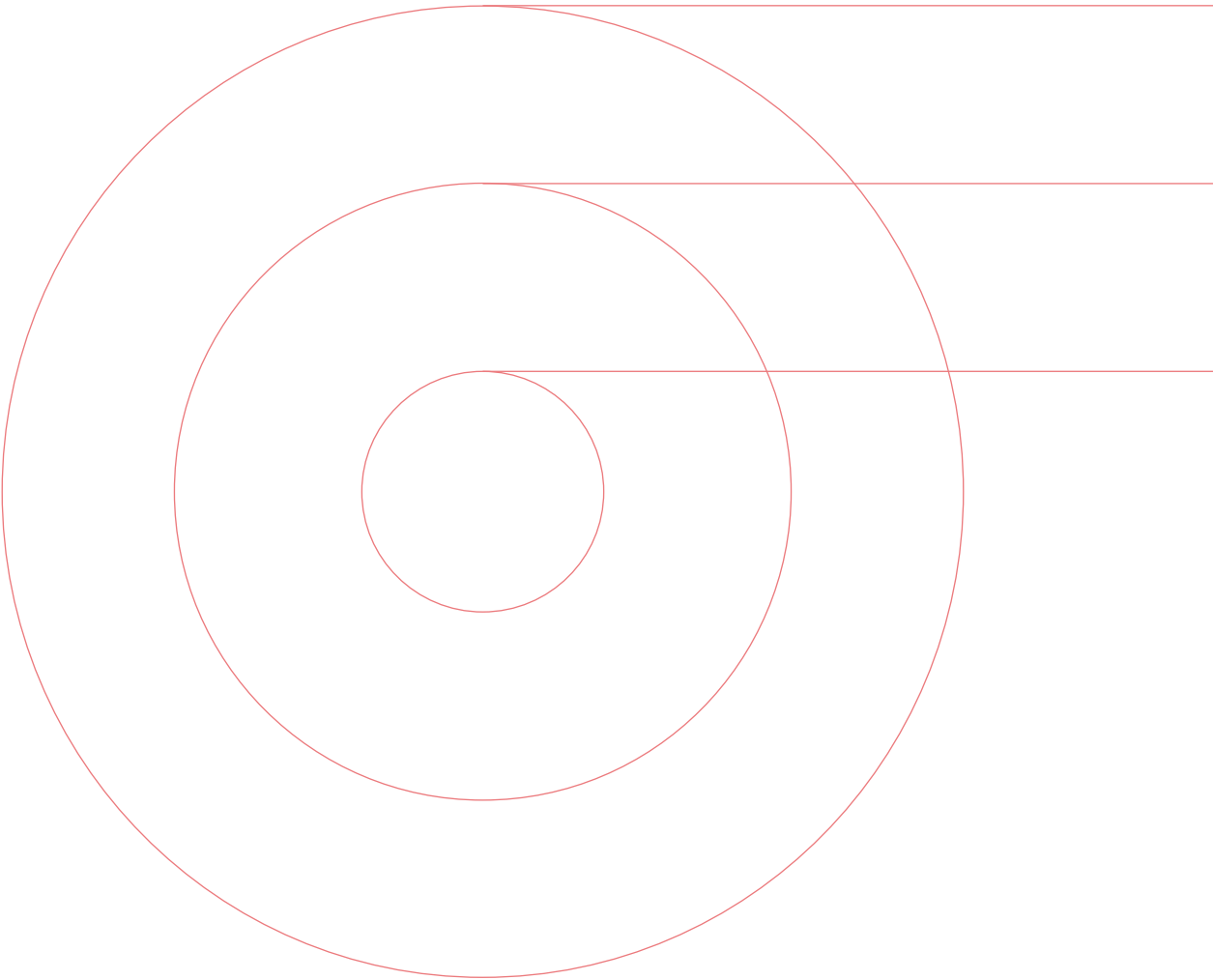
Nos spécialistes en investissement durable, au sein de nos différents métiers, collaborent sur les enjeux de durabilité afin de pouvoir proposer des produits d'investissement durable crédibles et solides. Les thématiques ciblées ont été identifiées dans le but d'élargir l'offre de produits durables et de développer une intégration précise des enjeux de durabilité, devenus pour certains des priorités sociétales.

Nos convictions et notre indépendance nous ont toujours poussés à créer et saisir les opportunités issues du changement.

Nous servons nos clients en leur partageant notre typicité, notre vision d'entrepreneurs et nos valeurs familiales, qui nous permettent depuis toujours de :

- Nous différencier
- Favoriser l'impact sur l'économie réelle
- Combiner performance de long terme et impact.

Objectifs 2021-2024



Développer les engagements et les expertises en finance durable

Augmenter les exigences en investissements durables

Formaliser la gestion du risque lié au réchauffement climatique



Actifs liquides : des investisseurs engagés

Signataires des Principes pour l'investissement responsable (PRI) depuis 2010 et du Pacte mondial des Nations unies depuis 2011, les équipes de gestion des actifs côtés d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ont placé le développement de la finance durable au cœur de leur stratégie d'investissement.

L'engagement d'Edmond de Rothschild (France) pour l'investissement responsable (IR) et la prise en compte des enjeux ESG sont formalisés dans la Politique d'investissement responsable du Groupe, disponible sur le site Internet. Toutes les filiales s'y réfèrent pour le développement des activités d'investissements durables. La Politique d'investissement responsable d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte les développements du Groupe, concrétisation de nos ambitions de durabilité, ainsi que l'évolution des standards de marché en termes de méthodologies et d'approches IR.

Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la réglementation SFDR en 2021, la politique d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a été complétée, avec une approche Groupe, par une politique d'intégration des risques en matière de durabilité et de prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité.

En 2023, cette politique a été mise à jour notamment pour tenir compte des nouveaux enjeux ESG, des évolutions réglementaires ESG ainsi que pour formaliser nos avancées en matière d'exclusion, de politique de vote et d'engagement et de méthodologie d'analyse ESG. Le volet climat de la Politique investissement responsable a été renforcé via notre adhésion à la net zéro Asset Managers Initiative (NZAM) en mai 2023. Notre Politique d'investissement responsable a également été enrichie par un volet biodiversité, enjeu en forte interaction avec le climat. Nous avons également introduit une politique d'exclusion normative, visant les violations du Pacte mondial des Nations unies (UNGC).

La Politique d'investissement responsable est mise en œuvre sous différents angles :

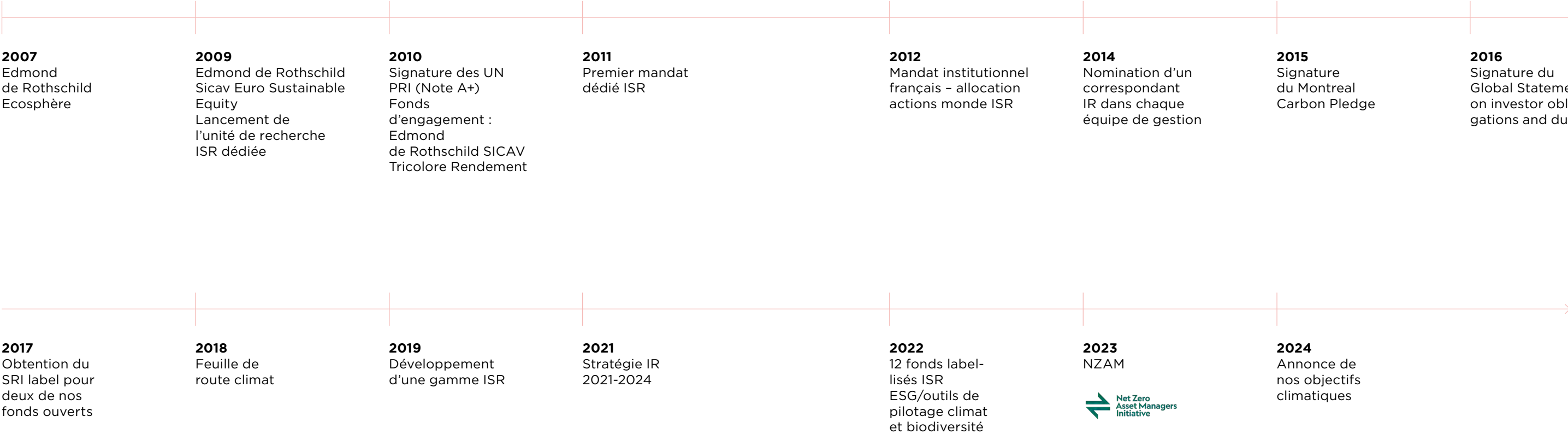
- Une politique d'exclusion maison concernant les armes controversées, le charbon thermique, les énergies fossiles non conventionnelles, le tabac, l'huile de palme et les violations des principes du UNGC.
- L'intégration des risques et opportunités ESG dans l'analyse fondamentale actions et crédit.
- La sélection active de valeurs engagées dans des démarches de développement durable selon un système de notation ESG interne propriétaire pour nos fonds ISR en sélection positive.
- Un dialogue & engagement couvrant toutes les classes d'actifs.
- La formalisation d'approches climat et biodiversité.

Cette politique se traduit en une capacité à construire des portefeuilles ISR combinant performances ESG et financière pour Edmond de Rothschild Asset Management (France).

100% des fonds ouverts article 8 de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ont un reporting ESG intégré dans le reporting mensuel au 31 décembre 2024.



Participer au développement de la finance durable



Source: Edmond de Rothschild Asset Management (France)

Une analyse rigoureuse des enjeux de durabilité

Edmond de Rothschild BUILD

Notre modèle d'analyse propriétaire Edmond de Rothschild BUILD (Bold, Universal, Impact, Long-Term, Differentiation), représente le cœur et le centre de notre approche ESG. Celle-ci est caractérisée par une analyse fondamentale et dynamique des entreprises qui prend en compte les piliers environnement, social et gouvernance de façon équilibrée. Toutes ces prises en compte se traduisent par une notation et un classement ESG ainsi qu'un outil d'aide à la décision sur impact de prix.

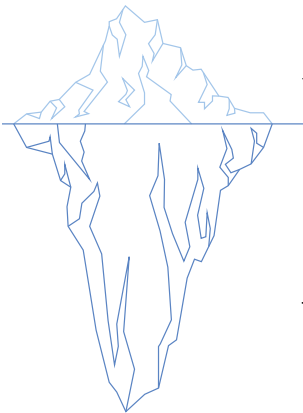
Le modèle prend aussi en compte des caractéristiques spécifiques d'une entreprise telles que le secteur dans lequel elle opère, son actionnariat ou encore sa capitalisation boursière. Les rapports d'analyse, les données et notes extra-financières sont accessibles pour tous les gérants et analystes et un résumé est systématiquement mis à leur disposition via notre outil de partage interne.

Cette capacité d'analyse propriétaire nous permet également de couvrir des valeurs moyennes, souvent peu ou superficiellement suivies par les fournisseurs externes. Cela représente pour nous un avantage précieux lors des introductions en bourse ou de premières émissions de dette, nécessitant une grande réactivité.

Notre modèle propriétaire en synthèse

- Couverture de tous les enjeux ESG.
- 50 critères E, S et G quantitatifs et qualitatifs – matérialité financière et extra-financière.
- Indicateurs propriétaires.
- 350 titres européens toutes capitalisations couvertes.
- Une méthodologie "entreprise" et une démarche d'analyse "pays".
- Une démarche d'amélioration continue depuis 2011.
- Intégration des ODD, de la taxonomie européenne, des plans de transition climat, des principales incidences négatives.

Bold
Universal
Impact
Long-term
Differentiation



Performance
financière

Analyse
extra-financière

Récolte du miel des ruches de Château Clarke, Listrac-Médoc, France





Vision claire et transparence

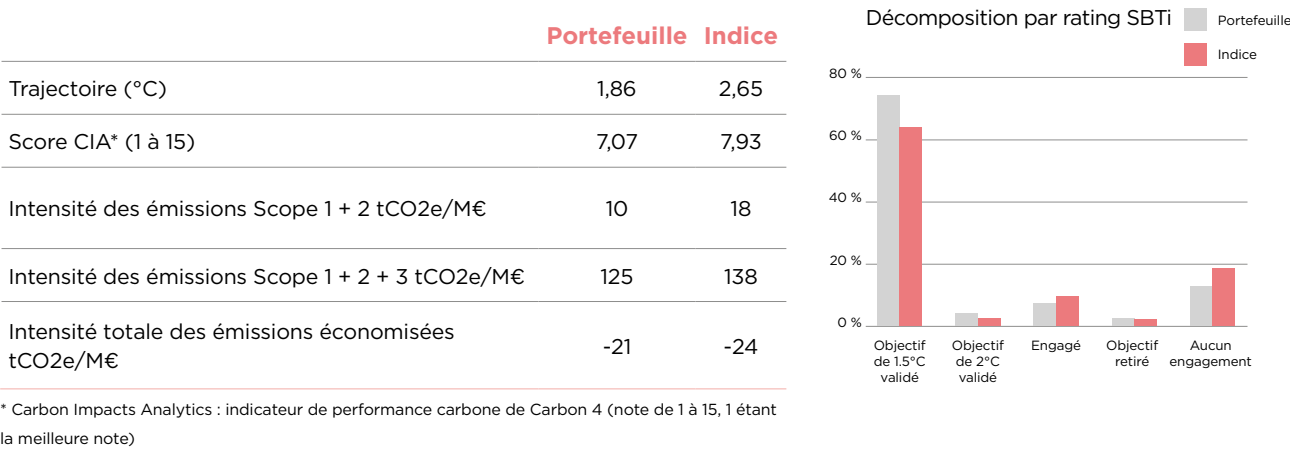
L'innovation au service des gérants Tableaux de bord pour piloter les portefeuilles

Les gérants de portefeuille ont des tableaux de bord leur permettant d'accéder, en temps réel, à un large éventail d'indicateurs pour le fonds, l'indice de référence ou l'univers d'investissement ainsi que les positions individuelles et d'identifier la contribution au rendement des facteurs ESG et climat au niveau du portefeuille et des entreprises individuelles.

Ces tableaux de bord contiennent à ce jour des données détaillées relatives à :

- Scores ESG globaux et scores par pilier E, S et G.
- Controverses.
- Indicateurs climatiques couvrant les émissions directes, indirectes et les émissions évitées.
- Indicateurs de biodiversité.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable.
- Indicateurs de performance environnementale, sociale et de gouvernance.
- Indicateurs réglementaires.

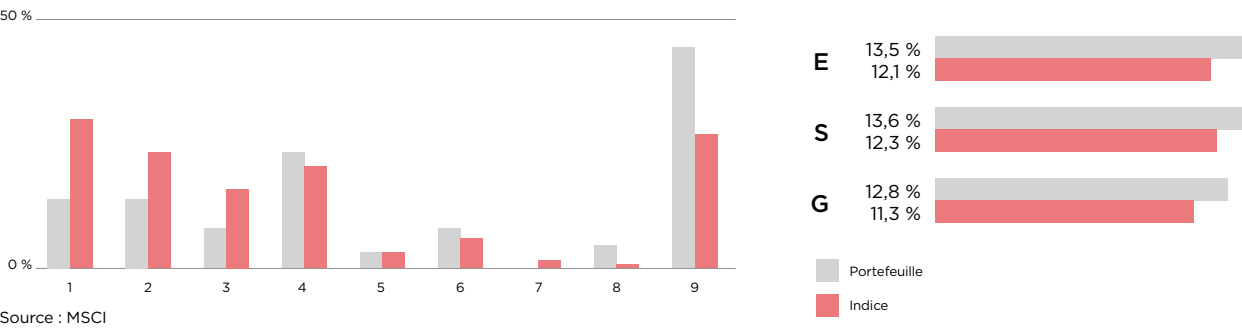
Extrait du tableau de bord climatique



	Portefeuille	Minimum	Indice
Investissement durable	98 %	100 %	90 %
			91 %

Données au 31/12/2024, EdR Sicav Euro Sustainable Equity

Niveau de controverses (sur une échelle de 0, aucune controverse, à 10, controverse élevée)

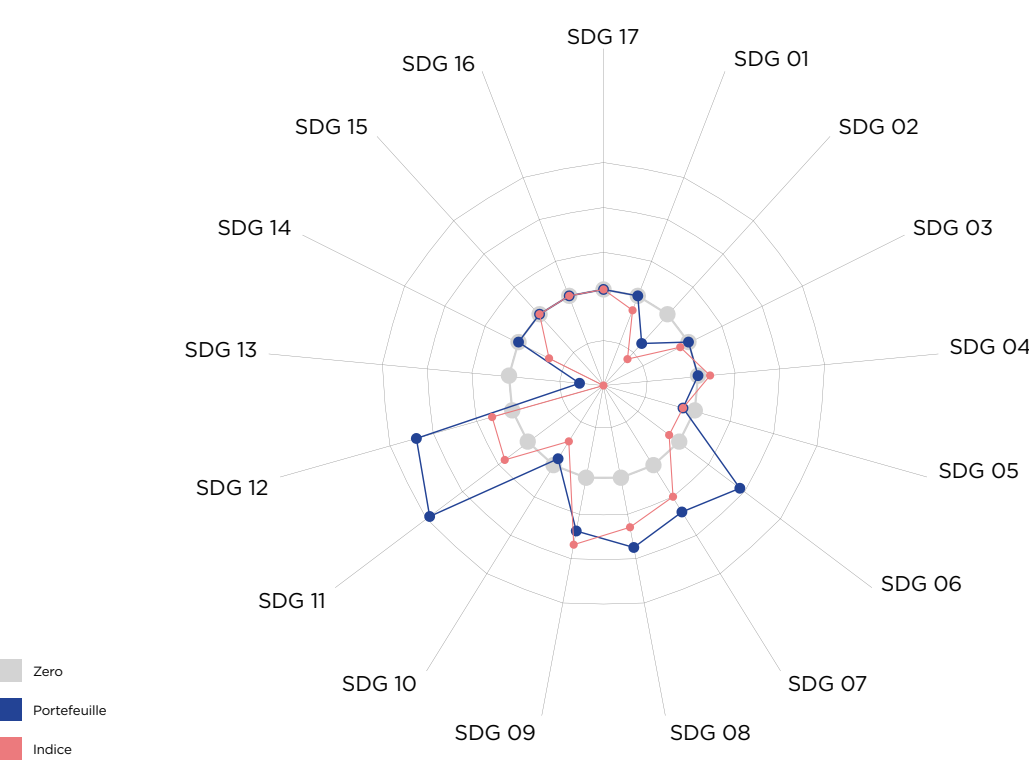


Biodiversité

	Portefeuille	Indice
Impact absolu (MSAppb*)	20,5	26,5
Intensité de l'impact (MSAppb* per b€ invested)	34,5	44,1
Opérations dans des régions à écosystèmes fragilisés	15	19,3

* "MSAppb" fait référence à "Mean Species Abundance" (abondance moyenne des espèces). Cette mesure évalue l'abondance moyenne des espèces d'origine sur un territoire donné, par milliards d'euros investis ou de revenus, par rapport à leur abondance sur un écosystème non perturbé.

Objectifs de Développement Durable (ODD)





Une approche climat alignée avec l'accord de Paris

L'approche climat des équipes de gestion d'actifs liquides se réfère à plusieurs démarches existantes, notamment :

- L'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM).
- L'Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC).
- Le Carbon Disclosure Projet (CDP).
- Les recommandations de la Task Force on Climate related Financial Disclosures (TCFD).
- La Science Based Targets Initiative (SBTi).
- Le scénario Net Zero Emissions (NZE) de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE).

En 2024, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a publié une mise à jour de son approche Climat, prenant en compte le dernier scénario NZE de l'AIE. Cette approche couvre en priorité les trois classes d'actifs liquides : actions, obligations d'entreprises et obligations souveraines. Pour l'analyse des émetteurs, l'équipe Investissement Responsable a développé un modèle interne propriétaire de notation reposant sur la typologie de la TCFD afin d'identifier les principaux risques et opportunités liés au climat selon les secteurs et sous-secteurs économiques.

La biodiversité : inséparable du changement climatique

La mise à jour de l'approche Climat intègre désormais une approche Biodiversité, s'appuyant sur les recommandations de la Task Force for Nature related Financial Disclosures (TNFD). En outre, Edmond de Rothschild Asset Management (France) participe à l'initiative Finance for Biodiversity et est membre de Nature Action 100.

La mise en œuvre de la typologie de la TCFD nous a conduit à identifier 5 secteurs à risques climatiques élevés :

- L'énergie / extraction
- L'industrie
- Les transports
- Les services aux collectivités
- L'agriculture

La typologie de la TNFD nous a conduit à identifier 5 secteurs à risque biodiversité élevé :

- Les biens de consommation de base
- Les matériaux
- L'énergie
- Les biens de consommation durables
- l'Industrie

Focus say on climate

Sur les 17 résolutions “Say on climate” ou “Say on Biodiversity” auxquelles nous avons voté, 7 étaient proposées par des actionnaires et 10 par le management. Nous avons voté POUR à 7 résolutions proposées par le management et CONTRE à 3 résolutions considérant que la stratégie climat n'était pas conforme à notre politique (absence d'objectif quantitatif de réduction des émissions de CO2 ou d'un objectif de neutralité carbone d'ici 2050 assorti de jalons intermédiaires), et POUR à toutes les résolutions déposées par les actionnaires.

Initiative Net Zero Asset Managers (NZAM)

En mai 2023, Edmond de Rothschild Asset Management a rejoint l'initiative “Net Zero Asset Managers” (NZAM), en accord avec notre engagement à soutenir la transition énergétique et environnementale, après avoir rejoint le Groupe des investisseurs institutionnels sur le changement climatique (IIGCC) quelques semaines plus tôt. Cette adhésion marque une étape majeure dans la stratégie ESG globale de Edmond de Rothschild.

En tant que signataire de cette initiative, Edmond de Rothschild Asset Management a annoncé publiquement, le 29 mai 2024, qu'il s'engageait à aligner 26 milliards d'euros de ses actifs liquides et illiquides, soit 47,5 % de ses actifs éligibles au 31/12/2023, sur l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Les évolutions récentes aux États-Unis, ainsi que les incertitudes réglementaires ont conduit l'initiative NZAM à suspendre ses activités de suivi de la mise en œuvre par les signataires de leurs engagements. Toutefois, Edmond de Rothschild a choisi de publier volontairement une mise à jour intermédiaire et synthétique des principaux indicateurs constitutifs de son engagement :

Classes d'actifs		Objectif cible	Mise à jour 31/12/2024
Actions cotées et obligations d'entreprises	Objectif de décarbonisation	Réduction de 50 % de l'intensité carbone (scopes 1 & 2) entre 2019 (année de référence) et 2030 (de 27,5 à 13,75 tCO2eq/€mn investis)	15,62 tCO2eq/€mn investis
Private Equity	Objectif de couverture du portefeuille pour 2030	2023 (année de référence) : 44% des actifs sous gestion sont considérés nets zéro, alignés ou en cours d'alignement Objectif 2030 : 65% des actifs gérés en alignement avec l'objectif de neutralité carbone	47 % des actifs gérés sont évalués comme gérés en alignement
Immobilier	Objectif de couverture du portefeuille pour 2030	2022 (année de référence) : 34% des actifs sous gestion sont en dessous des trajectoires CRREM 2022 Objectif 2030 : 73% des actifs en dessous des trajectoires CRREM 2022	60 % des actifs gérés inférieurs aux trajectoires CRREM 2022
Infrastructure	Objectif de couverture du portefeuille pour 2030	2019 (année de référence) : 27% des actifs gérés sont considérés comme nets zéro, alignés ou en cours d'alignement Objectif 2030 : 50% des actifs gérés en alignement avec l'objectif de neutralité carbone	Chiffre en cours d'actualisation



Accompagner les acteurs de la transition

Accompagner le changement en tant qu'investisseurs engagés

Le dialogue représente un élément essentiel de la responsabilité fiduciaire et du rôle d'investisseur responsable d'Edmond de Rothschild. Sur son volet actionnarial, il contribue à aligner les attentes en tant qu'investisseur responsable en amont de résolutions qui seront potentiellement présentées en assemblée générale.

L'engagement avec les entreprises, quant à lui, favorise l'influence positivement la prise en compte des thématiques spécifiques de durabilité et encourage les meilleures pratiques. Ces dialogues constructifs et l'engagement sur le long terme permettent d'accompagner les entreprises dans leurs efforts de transition et d'amélioration de performance sur le long terme.

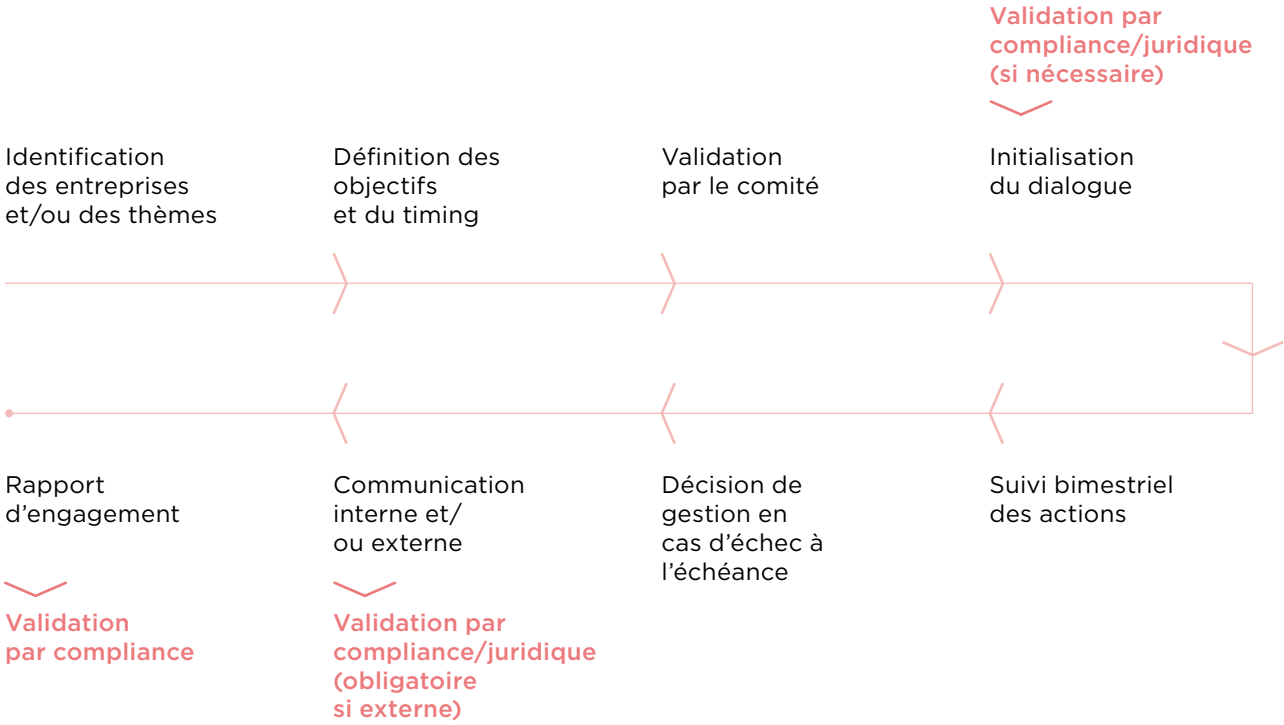
Une approche d'engagement actif et structuré

Notre politique d'engagement concerne les classes d'actifs des actions et des obligations d'entreprises. Elle est encadrée par un comité Dialogue et Engagement qui se réunit sur une base bimensuelle. La politique d'engagement s'articule autour de trois axes principaux :

- Ses objectifs
- Ses processus d'engagement
- Ses résultats d'engagement

Processus d'engagement

Récapitulatif des étapes :





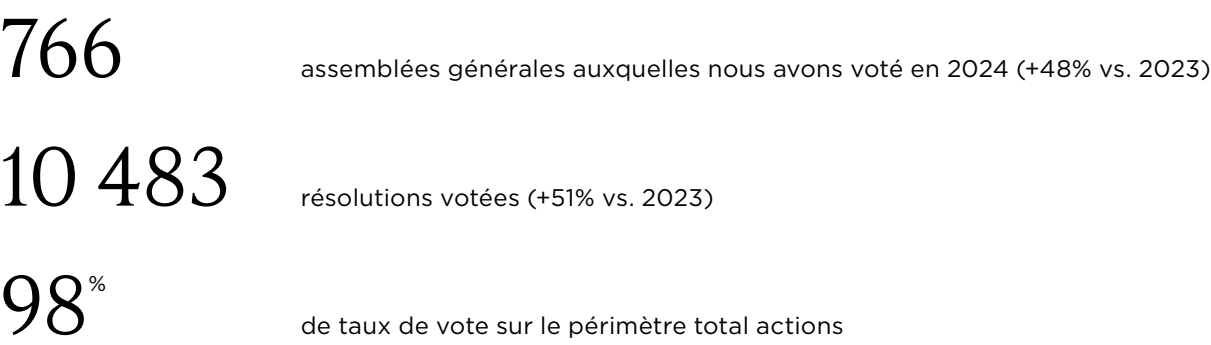
Assurer notre devoir d'investisseur responsable

Politique de vote

Notre politique de vote est disponible sur le site Internet du Groupe. Les principes de cette politique anticipent de manière détaillée, outre les aspects fondamentaux liés à la gouvernance, les prises de position d'Edmond de Rothschild Asset Management en cas de résolutions à caractère environnemental et social qui seraient soumises aux votes des actionnaires.

Évolution des taux de participation et d'opposition

Pour le seul périmètre d'Edmond de Rothschild Asset Management (France).



L'augmentation très significative du volume des votes résulte de la modification du périmètre de vote en 2024 qui intègre désormais l'ensemble des valeurs détenues dans les portefeuilles.

Au cours des dernières années, nous avons rejoint des coalitions d'investisseurs dans le cadre de projets de dépôts de résolutions en assemblée générale. Ci-dessous, un aperçu de nos actions collaboratives :

Initiative	Date d'adhésion	Format
FAIRR	Octobre 2020	Coalition d'investisseurs sous l'initiative de la fondation Collier
Access to Medicine Foundation	Mai 2021	Fondation
Investor statement of Expectations for the Nursing Home sector	Mars 2021	Coordination assurée par UNI Global Union
Finance for Biodiversity Pledge	Mai 2021	Coalition d'investisseurs
IIGCC	Avril 2023	Coalition d'investisseurs
Nature Action 100	Septembre 2023	Coalition d'investisseurs
AEFDI (Avoided Emissions Factor Database Initiative)	Janvier 2024	Coalition d'investisseurs



Participer au développement de la finance durable

À Edmond de Rothschild Real Estate Investment Management (REIM), nous avons toujours ancré notre stratégie de durabilité dans la valeur qu’elle apporte aux communautés locales et investisseurs tout en diminuant l’empreinte environnementale de nos actifs. En termes simples, nous avons pour objectif d’atteindre la neutralité carbone d’ici 2050, car nous croyons que les bâtiments qui ne se décarbonent pas deviendront obsolètes.

Notre philosophie est d’ancrer notre stratégie d’investissement dans la transition vers la société du futur, qui devra être bas carbone, résiliente au changement climatique et centrée sur l’humain. Elle vise à apporter des bénéfices durables à la fois à nos clients et à la société. Cette philosophie, combinée à notre approche sectorielle, nous permet de créer des portefeuilles immobiliers qui répondent également aux objectifs de rendement de nos clients.

1. Revenus stables & préservation du capital

Un objectif de distribution régulière de dividendes avec atténuation du risque de perte de valeur.

2. Saisir les opportunités du marché

Rechercher des rendements supérieurs ajustés au risque.

3. Avoir un impact environnemental & social

Réduire l’empreinte carbone et s’assurer que les actifs contribuent au bien-être des locataires et de leur communauté.

4. Investir dans les tendances structurelles

Prendre en compte les évolutions démographiques et technologiques dans nos décisions d’investissement.

La base de toutes nos stratégies d’investissement est d’appliquer activement un ou plusieurs thèmes d’investissement à nos convictions sectorielles :

Logistique & Industriel

Infrastructures favorisant les flux liés aux nouvelles formes de distribution



Résidentiel moderne

Répondre aux besoins de la population



Bureaux verts

Emplacements urbains et à proximité des noeuds de transport et des commodités



Dettes immobilières

Organisation d’investissements de crédit garantis par des biens immobiliers de haute qualité



Dettes

Capitaux propres



Notre philosophie d'investissement & nos convictions

Durabilité : de l'engagement à la mise en œuvre

L'avenir de l'immobilier réside dans la capacité à relever les défis sociaux, démographiques, technologiques et environnementaux.

Nos actions sont regroupées autour de 3 piliers :

1. Améliorer la performance du parc existant

Les objectifs de réduction des émissions de CO2 ne peuvent être atteints par la seule construction de nouveaux bâtiments.

Nous visons à :

- Réduire la consommation absolue d'énergie
- Réduire les émissions carbone
- Décarboner les principales sources d'énergie
- Optimiser la consommation d'eau et l'utilisation des déchets
- Diminuer le risque climatique
- Favoriser la biodiversité

2. Placer les utilisateurs au cœur de notre approche

La valeur des actifs dépend de l'attractivité pour les locataires et les investisseurs.

Nous cherchons à :

- Améliorer les espaces de vie pour assurer la sécurité, la santé et le bien-être de nos clients
- Soutenir la mobilité verte
- Aider à construire une société inclusive et durable
- Promouvoir le logement abordable

3. Agir avec détermination & engagement

La politique de développement durable ne peut être mise en œuvre avec succès sans un engagement concret.

Nous nous engageons à :

- Intégrer l'ESG dans les politiques et les processus
- Impliquer la chaîne logistique dans nos ambitions en matière de développement durable
- Faire preuve de transparence dans nos rapports
- Lier les objectifs de croissance à moyen et long terme aux objectifs ESG

Gestion des investissements immobiliers

Chez Edmond de Rothschild REIM, la gestion des enjeux de durabilité est intégrée dans nos actions de tous les jours

En 2024, nous avons intégré les initiatives de durabilité de nos équipes européennes au sein de notre organisation Edmond de Rothschild Real Estate Investment Management. Nous avons constitué des équipes ESG dédiées, alliant nos connaissances et notre expertise en gestion de fonds, investissement, actifs et aspects techniques.

En tant que groupe intégré, nous avons atteint les jalons suivants :

- 89% de nos actifs sous gestion sont désormais gérés conformément à notre politique de développement durable, contre 82% en 2023.
- Nous avons participé au GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark) avec 6 de nos fonds. Notre stratégie Benelux Office a reçu un score de 5 étoiles appartenant au top 20% des stratégies de bureaux les plus durables en Europe. Nos stratégies European Industrial et Swiss Residential ont reçu 4 étoiles ; pour finir, notre stratégie Swiss Romandie a reçu 3 étoiles.
- Le score UN PRI (Principles of Responsible Investment) de Edmond de Rothschild REIM a considérablement augmenté, passant de 66 points à 85 points (sur 100), et 4 étoiles.
- Notre empreinte carbone d'entreprise a diminué de 23 % par rapport à 2023. Cette réduction est due à une baisse de la consommation énergétique des bureaux, une augmentation des déplacements en transports publics et véhicules électriques, ainsi qu'un recours accru aux trains internationaux et une diminution des kilomètres parcourus en avion. Nous continuons également à améliorer la couverture des données sur nos émissions.
- Nous avons élargi Scaler en tant que Système de gestion de l'énergie, intégrant désormais des actifs issus de 5 de nos fonds dans 6 pays. Cela couvre 1,3 million de m² de surface et représente un total de 4,9 milliards d'euros d'actifs, soit 68 % de nos actifs immobiliers sous gestion.
- La consommation énergétique moyenne de notre portefeuille s'est établie à 89 kWh/m² et est restée stable par rapport à l'année précédente. Nos émissions carbone moyennes sont également restées stables, atteignant 15 kg CO₂/m².
- Nous avons poursuivi le déploiement de notre programme de certification paneuropéen, portant désormais à 144 bâtiments (contre 85 en 2023) les actifs certifiés selon les normes BREEAM, LEED ou SSREI. La valeur de ces actifs certifiés s'élève désormais à 3,5 milliards d'euros (contre 2 milliards en 2023).
- Notre programme d'installation de panneaux solaires progresse bien : à la fin de 2024, nous avons équipé 73 de nos bâtiments.



Durabilite et gestion de portefeuille

Améliorer le rendement des investissements durables grâce à une gestion active du portefeuille

Gestion de portefeuille

- Identifier les investissements dans le bâtiment qui augmentent les revenus et/ou la valeur tout en réduisant les émissions de carbone, comme le passage aux installations entièrement électriques, l'isolation des toits, l'éclairage LED et les compteurs intelligents.
- Optimiser l'utilisation des investissements : profiter de l'entretien régulier pour intégrer des mesures supplémentaires de durabilité.
- Identifier des investissements complémentaires générant une source de revenus et de valeur, tels que les panneaux solaires et les bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Sensibiliser davantage les locataires aux coûts énergétiques grâce à l'engagement et aux compteurs intelligents, permettant ainsi de partager les investissements et de réduire la consommation énergétique.
- Ces investissements offrent souvent l'opportunité de renégocier le bail, de l'étendre et d'ajuster le loyer au niveau du marché.

Ventes

- Améliorer la qualité des actifs gérés de manière privée pour les aligner sur les standards institutionnels, notamment en intégrant des critères de durabilité.
- Transformer des bâtiments énergivores ("brown buildings") en bâtiments verts et performants, et profiter des primes de loyer et de valorisation associées aux actifs durables.
- Exploiter la valeur des certifications BREEAM et des bons labels EPC pour mettre en avant la qualité d'un bâtiment lors de sa cession.

Exemple Bleiswijk, The Netherlands – Solar Panel Investment Program

€ 10 ^m	Investissements total
+€ 1 ^m	Revenu supplémentaire annuel
+10%	Rendement total attendu
€ 7,2 ^m	Investissement total
€ 694 k	Revenu supplémentaire annuel
9,7%	Rendement





Participer au développement de la finance durable

La plateforme de dette d'infrastructure d'Edmond de Rothschild (BRIDGE) a été établie en 2014 pour offrir aux investisseurs des opportunités de financer des projets d'infrastructure en Europe (UE/EEE) et au-delà.

L'infrastructure, par sa nature même, tend à générer des résultats économiques et sociaux positifs. Cependant, comme pour tous les actifs réels, il existe des impacts potentiels négatifs sur les communautés et l'environnement, qui doivent également être atténués et gérés. Notre équipe de dette d'infrastructure a été parmi les premières à intégrer de manière formelle une évaluation complète des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans nos processus de sélection, de structuration et de suivi des investissements.

Un outil d'analyse ESG propriétaire a été développé, appliquant des critères d'exclusion ainsi qu'une évaluation quantitative et qualitative supplémentaire avant qu'une transaction ne soit présentée au comité d'investissement.

En 2024, la plateforme de dette d'infrastructure a réaffirmé sa stratégie d'investissement dans :

- La transition énergétique
- L'infrastructure numérique
- Le transport et développement de la mobilité verte
- L'infrastructure sociale
- L'efficacité énergétique
- Les services publics plus propres

Au cours de l'année écoulée, BRIDGE continue de renforcer son engagement d'intégrer les principes ESG dans son processus d'investissement et de suivi de portefeuille. BRIDGE a amélioré son outil de revue ESG propriétaire, élargi le reporting de l'impact CO² et l'alignement à 2 degrés avec Carbone 4, et pris les mesures nécessaires pour se conformer au Règlement sur la transparence des finances durables (SFDR). Tous les nouveaux sous-fonds levés cette année promeuvent la durabilité et contribuent aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Nous avons également réalisé un audit complet par PwC de notre processus SFDR et de nos divulgations afin de garantir que notre cadre et le contenu de nos divulgations sont conformes aux normes requises. De plus, nous avons signé l'initiative net zéro Asset Management (NZAM), soutenant l'objectif d'émissions nettes de gaz à effet de serre nulles d'ici 2050, conformément aux efforts mondiaux pour limiter le réchauffement à 1,5 °C.

Un acteur indépendant établi et leader dans le prêt alternatif

Investir dans des opportunités exclusives dans des domaines porteurs

€ + 6,5 ^{Mds¹}	de capital levés depuis le lancement en 2014 de la plateforme de dette d'infrastructure du Groupe
10 ^e	mondial en tant que gestionnaire de dette d'infrastructure par Infrastructure Investor
14	Professionnels de l'investissement expérimentés – 12 à Londres, 2 à Genève
SDG ^{FOCUS}	SDG 3-8-9-11-13
250 ^{pb} / 550 ^{pb}	de marge brute pour les stratégies Bridge Senior*/Yield Plus*
9-12 ^{% (ROE)}	pour la stratégie Yield Plus Growth*
18-24 ^{Mois}	Taux moyen de déploiement
Best ESG Manager	2022 & 2023
	 

* Source : Edmond de Rothschild Asset Management (UK) Limited, à fin décembre 2024.

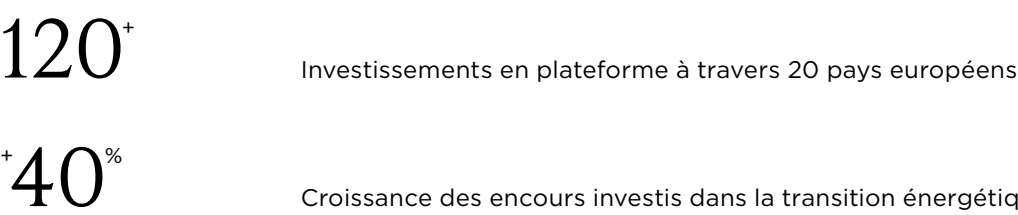
¹ Le capital levé fait référence à tous les engagements fermes.

² La référence à une classification ou à un prix ne préjuge pas des classifications ou des prix futurs des véhicules d'investissement d'EDRAM ou du gestionnaire de fonds. La marge, le ROE ciblé non garanti, le rendement sont exprimés sur une base brute et ne reflètent pas les frais de gestion, les taxes et les dépenses qui, dans l'ensemble, peuvent être substantiels ; estimés par Edmond de Rothschild Asset Management (UK) en utilisant des hypothèses basées sur le marché à fin décembre 2024.

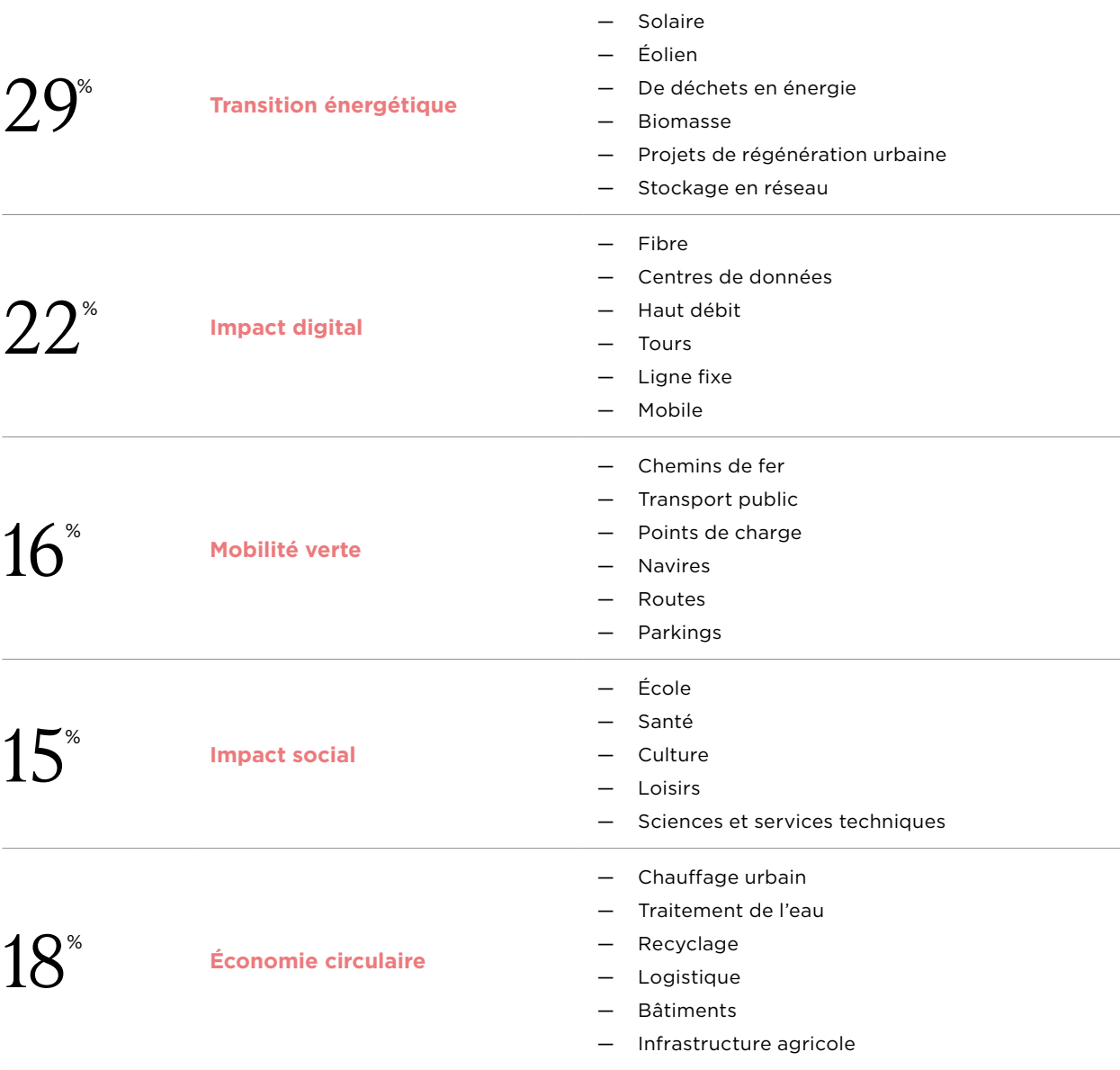
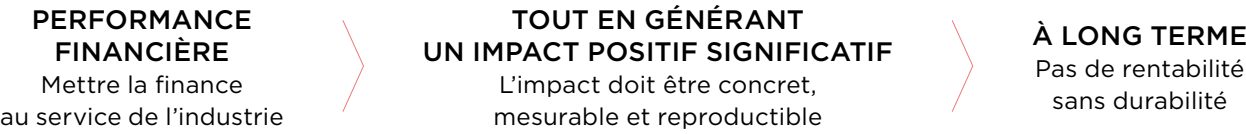


BRIDGE : plateforme d’investissements

Remettre la finance au service de l’industrie pour accompagner la transition vers une économie plus durable.



Depuis près de 20 ans, nous investissons dans des solutions visant à relever les grands défis environnementaux et sociaux mondiaux.



2024

Points forts et réalisations

Étude de cas du projet-Voltalis

Garantir la flexibilité du système électrique

Voltalis finance le déploiement en France d'un parc résidentiel de 562 MWc dédié à l'optimisation de la consommation électrique.

Ce dispositif repose sur l'installation, chez les particuliers, de boîtiers intelligents capables de réduire l'alimentation de certains équipements, comme les chauffages électriques. L'objectif est d'optimiser la consommation énergétique.

L'otimisation de la consommation d'énergie jouera un rôle clé dans la souveraineté et la sobriété énergétique, tout en facilitant l'intégration des énergies renouvelables intermittentes (éolien, solaire, etc.) au sein du mix électrique européen. La réponse à la demande s'impose comme un élément incontournable des systèmes électriques durables de demain, et aide à satisfaire un besoin structurel pour garantir la flexibilité du système électrique.

Ces financements permettront d'équiper plus de 400 000 foyers d'un dispositif intelligent, qui assure des économies d'énergie tout en étant directement connecté au réseau. Il s'inscrit dans les objectifs de sobriété énergétique, de sécurisation du système électrique (prévention des coupure), de réduction des émissions de CO2 (limitation du recours aux centrales thermiques) et de soutien au pouvoir d'achat des foyers (gratuité de la solution).

Grâce aux boîtiers intelligents, les consommateurs bénéficient de gains sur leurs factures, et le réseau dispose d'un levier précieux pour gérer les aléas, lisser les pics de consommation et compenser les fluctuations de la production des énergies renouvelables.

Unité de méthanisation de la Ferme des 30 Arpents, Favières, France





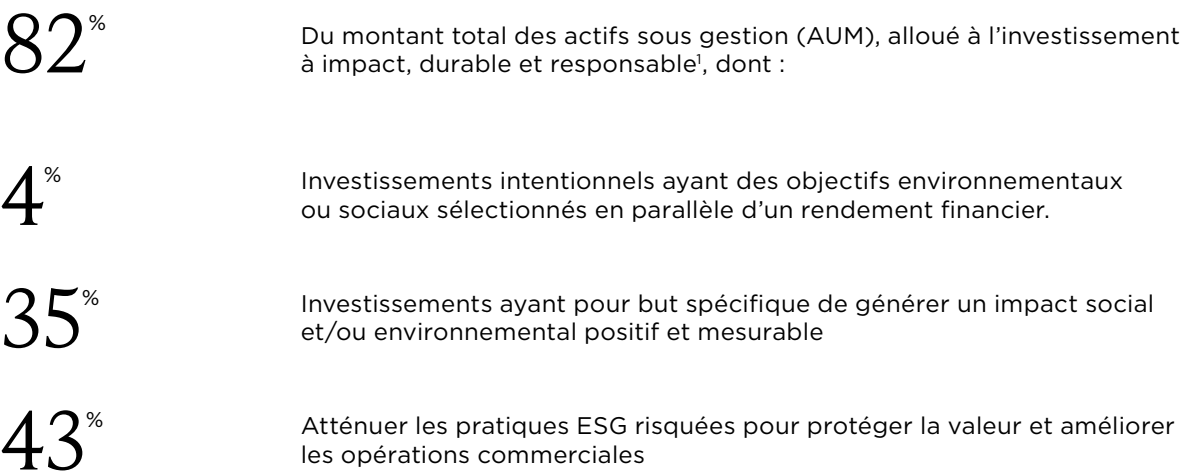
Participer au développement de la finance durable

Depuis près de 20 ans, Edmond de Rothschild Private Equity s'engage à créer des projets qui génèrent à la fois de la valeur économique et sociale. Plus que jamais, nous sommes concentrés sur notre objectif de répondre aux trois besoins urgents de notre époque :

- Accélérer la transition énergétique
- Développer une gestion efficace des ressources
- Et s'adapter aux changements démographiques

Nous appuyant sur notre palmarès de succès, nous avons fixé des objectifs ambitieux dans notre quête d'investissements responsables. Pour maintenir notre approche pionnière face aux défis sociétaux, nous réorientons nos stratégies vers une plus grande intentionnalité, où l'intégration des facteurs ESG est cruciale. Nous nous engageons à accroître la signification de la richesse de nos investisseurs en poursuivant un équilibre harmonieux entre des performances financières solides et des améliorations substantielles dans le domaine social et environnemental.

Edmond de Rothschild Private Equity voit ses actifs sous gestion (AUM) dans l'allocation d'impact se développer.



¹ Demain : Prévision des actifs sous gestion (AUM) pour le T2 2027

Une approche définie de l'investissement à impact

Notre philosophie d'impact intègre les principes reconnus d'intentionnalité et de mesurabilité¹. Nous concevons et exécutons des stratégies d'investissement reproductibles qui priorisent la durabilité et stimulent la croissance.

- 1

Intentionnalité est au cœur de notre ADN d'investisseur

Depuis près de 20 ans, Edmond de Rothschild Private Equity apporte des solutions aux grands défis environnementaux, sociétaux et économiques en développant des stratégies d'investissement innovantes.
- 2

Investir à grande échelle

Pour avoir un impact, un investissement ne peut pas s'appuyer sur une stratégie de niche. Il doit être reproductible et investir à grande échelle afin de produire un impact significatif au fil du temps et de manière industrialisée.

Notre force réside également dans notre capacité à transformer nos actifs et à créer de la valeur grâce à des pratiques durables.
- 3

Transparence et mesure d'impact

Investir pour obtenir des impacts positifs nécessite de mesurer ces impacts et d'en rendre compte. L'alignement des intérêts entre les investisseurs et les gestionnaires de fonds est assuré par la mise en œuvre d'un intéressement lié à l'impact pour la plupart de nos futurs fonds².

¹ Conformément aux normes actuelles du marché et aux définitions des institutions financières (IFC, CFA Institute, GIIN et GSIA), Edmond de Rothschild Private Equity prend en compte les caractéristiques essentielles de l'investissement à impact : l'intentionnalité et la mesure de l'impact. Nous croyons que la notion de scalabilité met en lumière davantage les engagements et actions de l'investisseur dans la réalisation des objectifs d'impact prévus pour son fonds.

² Entre 20% et 40% de l'intérêt porté est conditionné à l'atteinte de KPIs liés à l'impact préalablement défini.



De la donnée à l’impact

Contribuer aux Objectifs de développement durable des Nations unies à travers nos investissements¹.

¹ Le périmètre de notre rapport annuel ESG inclut les actifs sous gestion (AUM) en investissement responsable, durable et à impact. Les fonds en liquidation ne sont pas inclus dans le rapport.

² Basé sur les données de consommation d’électricité par foyer en France et en Croatie en 2020.

³ Les entreprises qui ont réalisé un bilan carbone en 2024 ou au cours des 5 dernières années, sur les Scopes 1, 2, 3 ou sur un ou plusieurs Scopes, sont incluses.

⁴ Pourcentage exprimé en % sur la base des données disponibles.

Source : Edmond de Rothschild Private Equity.

	124	Entreprises ont formalisé une politique de santé et de sécurité
	50%	Moyenne des femmes au sein du Conseil de surveillance ou du Comité exécutif pour notre portefeuille de transition de la gestion des PME
	109 348	Nombre équivalent de foyers alimentés annuellement par la quantité d’énergie renouvelable produite grâce à notre stratégie d’infrastructure environnementale ²
	9 000	Emplois créés en Afrique et au Moyen-Orient depuis 2012 ²
	45	Entreprises disposent d’un programme de partage de la valeur pour tous les employés ³
	1 575	Unités de logement social ou abordable construites ou rénovées
	83	Hectares de terre fortement polluée réaménagés
	49%	Entreprises ont calculé leur empreinte carbone ³
	31%	Entreprises ont adopté un plan de réduction de leur empreinte carbone ou des mesures de réduction
	26%	Entreprises ont réalisé une analyse des risques liés à la biodiversité ou de leur dépendance à celle-ci
	93%	Des actifs d’infrastructure et immobiliers ont achevé une étude d’impact environnemental ou une analyse des risques climatiques ⁴
	340	Hectares de sol dont l’artificialisation a été évitée
	116	Des entreprises disposant d’un code de conduite/éthique ⁴
	70%	Des entreprises disposant d’une politique de lanceurs d’alerte et/ou de mécanismes de plainte ⁴
	59%	Des entreprises disposent d’une politique ESG ou RSE (responsabilité sociétale des entreprises) ⁴
	85%	Des entreprises ont des discussions annuelles sur les questions ESG au niveau du Conseil d’administration ⁴

Exemples d’investissements

PEARL

Usine agroalimentaire de Pomacle

Grâce à Pearl, notre stratégie Européenne d’infrastructures environnementales, nous investissons dans des solutions concrètes qui soutiennent la décarbonation de l’industrie. Le site industriel agroalimentaire de Pomacle, situé près de Reims, dans de le Nord-est de la France, illustre concrètement cet engagement.

Alors que les efforts nationaux ont fait progresser la transition énergétique, le secteur industriel français reste fortement dépendant des énergies fossiles. En 2024, Pearl a renforcé sa thèse d’investissement principale, visant à accélérer la transition énergétique, en acquérant deux friches industrielles :

- Une centrale de cogénération à biomasse, en service depuis 2021, fournissant de la chaleur décarbonée à une industrie agroalimentaire.
- Une unité de production de biocombustibles solides, reliée à cette centrale de cogénération pour ses besoins thermiques, produisant environ 110 000 tonnes de biocombustibles par an.

Ce projet renforce non seulement la résilience industrielle, mais permet également une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre. Il illustre comment un investissement ciblé dans les infrastructures peut allier performance, durabilité et valeur à long terme pour les territoires.

Énergie décarbonisée potentielle

110 k^{Tonnes} De biocarburants produits approximativement par an par l’unité de production de biocarburants solides

90^{GWh} D’électricité par an, injectée dans le réseau

120^{GWh} D’énergie thermique sans carbone

Source : PEARL, données au 31/12/2024.



GINKGO

Reconstruction durable de « la ville sur elle-même »

En 2024, dans le cadre de notre stratégie de régénération urbaine Ginkgo, nous savons investi dans le projet Grandes Serres à Pantin, une ville en pleine évolution en Seine-Saint-Denis, au nord de Paris. Cette initiative vise à réhabiliter un ancien site industriel de 4,1 hectares le long du canal de l’Ourcq, à seulement 1km du Parc de la Villette et du 19e arrondissement.

Le site comprend environ 20 400m2 de bâtiments industriels contaminés par du plomb et de l’amiante, qui seront soigneusement décontaminés et démolis de manière sélective afin d’assurer une réhabilitation sûre et durable.

Au-delà du site lui-même, le projet apporte également des bénéfices environnementaux plus larges. En réutilisant des terrains existants plutôt qu’en développant de nouveaux espaces non urbanisés, la régénération devrait permettre d’éviter l’artificialisation d’environ 36,8 hectares d’espaces naturels, contribuant ainsi à protéger la biodiversité et à limiter l’étalement urbain.

Le projet des Grandes Serres illustre notre conviction que la régénération urbaine peut transformer les défis environnementaux en opportunité pérennes, créant une valeur écologique et sociale tangible pour les villes et leurs communautés.

Economie régénérative

4,1^{Ha} Une friche industrielle réhabilitée pour accueillir un campus de 86 000 m²

7 000^{m²} Rénovation et restructuration d’un hall historique de 7 000 m²
Prévention de la pollution

€ 11,4^m Budget pour la gestion de l’assainissement, de la démolition, du désamiantage et de l’élimination du plomb

3 000^{m²} De sols inertes réutilisés sur le site après amendement organique.
Adaptation au changement climatique

2^{Ha} D’espace vert créé

Atténuation du changement climatique

- 20[%] De l’approvisionnement en énergie à partir de sources renouvelables (géothermie à sonde sèche et 1 000 m2 de panneaux solaires)

Credit: Leclercq Associés.

La mention de certains investissements ne doit pas être interprétée comme une recommandation d’achat ou de vente des titres par les entreprises en question.

Source : Ginkgo, données au 31/12/2024.



Participer au développement de la finance durable

Dans le cadre de chacune des stratégies de placement qu'elle offre, la Banque intègre des critères ESG conformément au choix exprimé par le client. Les clients peuvent définir leurs préférences sur les sujets ESG dans leur profil de risque. La Banque propose ainsi deux modèles ESG :

- Le modèle “Responsable”, qui promeut des caractéristiques ESG en mettant l'accent sur l'intégration des risques et opportunités ESG dans le processus d'investissement.
- Le modèle “Durable” qui promeut non seulement des caractéristiques ESG au même titre que le modèle “Responsable” mais a en plus pour objectif principal d'apporter une contribution positive à des enjeux environnementaux et/ou sociaux, en mettant l'accent sur les objectifs extra-financiers. Ainsi, la Banque investit au minimum 90% des actifs du Portefeuille dans des investissements responsables et au minimum 50% dans des investissements durables.

Les clients qui optent pour un mandat de gestion en investissement durable sont particulièrement attentifs à la contribution positive de leur portefeuille à la durabilité. Notre flexibilité et nos thématiques ciblées permettent de leur donner accès à des constructions de portefeuille sur mesure, alliant considérations financières et sociétales.

Le Groupe a élaboré une définition et une méthodologie d'investissement durable, qui décrit les principes généraux qui sont analysés pour identifier si un investissement est durable, et a publié une politique d'investissement responsable. Le Groupe a également développé son propre modèle d'analyse ESG – Edmond de Rothschild Build – qui permet d'évaluer la qualité extra-financière des entreprises détenues dans nos portefeuilles et d'évaluer les incidences négatives ou positives des investissements en termes de durabilité.

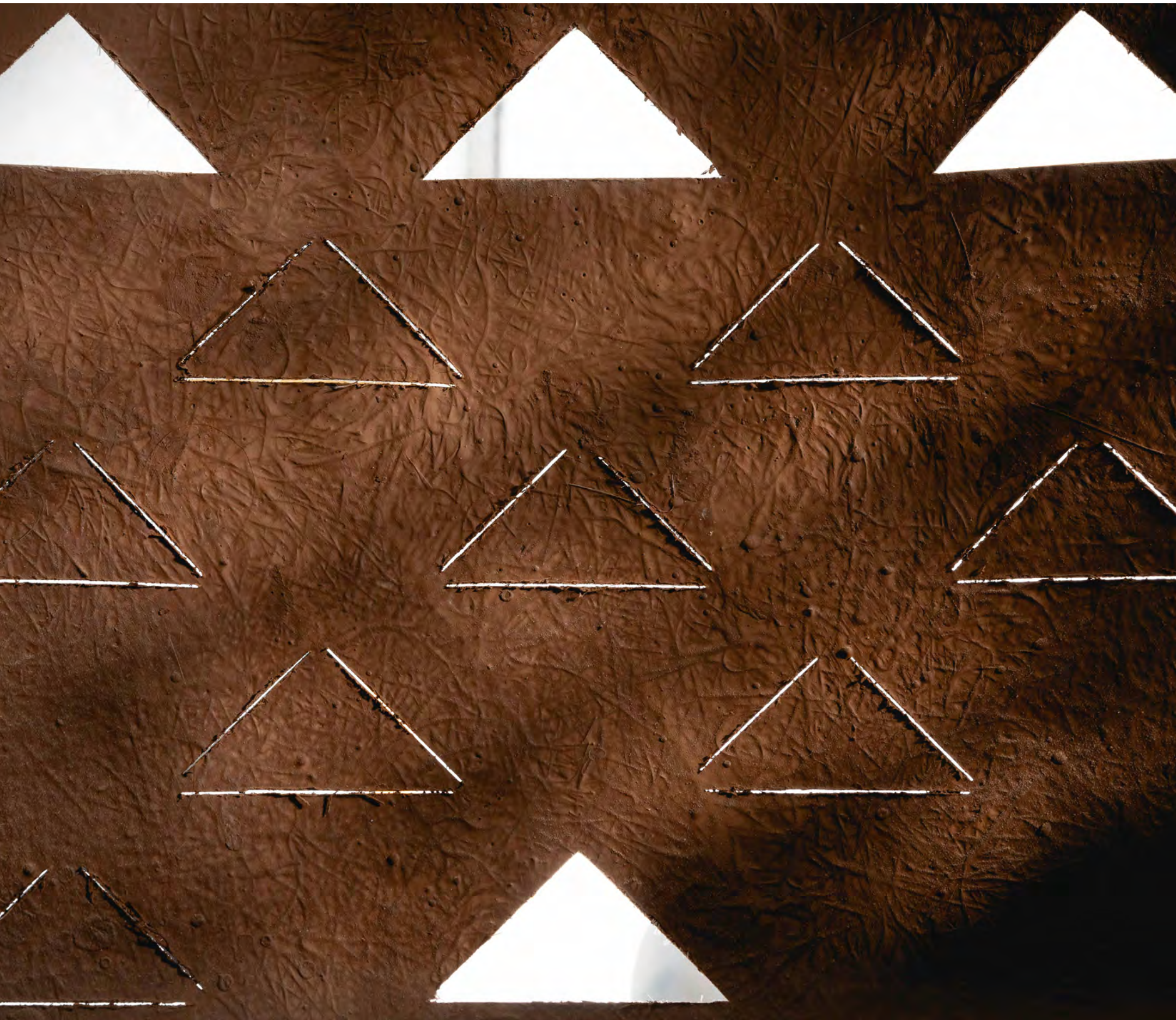
Dans le cadre de cette offre de mandat, une formation extensive sur les sujets de durabilité au sein de la banque privée a été menée en 2024 afin de former tous les banquiers sur la collecte des préférences ESG des clients et de les familiariser avec les caractéristiques des différents modèles ESG proposés.

Accompagnement de nos clients philanthropes

Avec une équipe dédiée au sein de la banque privée, notre Maison met à la disposition de ses clients un accompagnement aux démarches d'engagement pour leur permettre d'atteindre l'impact souhaité. A travers une approche sur mesure, cette équipe propose à chacun son parcours philanthropique unique, de l'identification des besoins à la mise en œuvre de leur vision, en fonction de la maturité de leur projet. L'objectif clé est clair : passer de l'intention à notre accompagnement se distingue par sa capacité à mêler approche philanthropique, patrimoniale et familiale au plan international. Ce non seulement grâce à nos équipes de wealth planners présentes dans tous les pays d'implantation de la banque, mais aussi grâce à un réseau d'experts, de fondations, de porteurs de projets et de philanthropes.

En 2024, l'accélération de l'activité s'est confirmée. L'année a été marquée par plusieurs dossiers multi-pays de grande ampleur, impliquant les ingénieurs patrimoniaux des différentes implantations pour une vision globale. On note également une augmentation des cas accompagnés en Espagne et au Portugal, en plus des marchés cœur que sont la Suisse, la France et le Luxembourg. En complément du programme phare, “démarrer en philanthropie”, le programme « évaluez votre philanthropie » a été développé et activé pour répondre aux besoins de philanthropes expérimentés disposant déjà d'une fondation.

L'équipe a formé près d'une centaine de banquiers et a participé à plusieurs événements pour continuer à faire connaître cet accompagnement, tant auprès des clients et prospects (événement Next Gen à Paris, External Asset Managers à Genève, événement clients à Lille, atelier auprès des entrepreneurs de la tech en France).



Travaux préparatoire de l'œuvre Vortex, cuvée Eve,
Château de Malengin, Montagne Saint-Emilion, France

Index



Index du contenu de la norme GRI

Edmond de Rothschild a communiqué les informations citées dans cet index du contenu GRI pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 en référence aux normes GRI.

Norme GRI		Numéro de page	Commentaires
GRI 2 : Informations générales			
L'organisation et ses pratiques de reporting			
2-1	Détails sur l'organisation	p.12-13	Un écosystème unique et Edmond de Rothschild
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	p.3	Périmètre « Groupe » et périmètre « Entités Principales »
2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	p.3	Détails sur le rapport
2-4	Reformulations d'informations	-	Non disponible
2-5	Assurance externe	p.120	Assurance externe effectuée par PwC
Activités et travailleurs			
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	p.12-13	Un modèle d'affaires basé sur des convictions fortes
2-7	Employés	p.13	2 693 collaborateurs pour le périmètre du rapport
	Travailleurs qui ne sont pas des employés	-	Non disponible
Gouvernance			
2-9	Structure et composition de la gouvernance	p.32-33	
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	p.32-33	
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	p.32-33	
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	p.32-33	
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	p.37	
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	p.32-33	Retenu comme axe d'amélioration
2-15	Conflits d'intérêts	p.32-33	78% de membres indépendants au sein du Conseil d'administration du Groupe
2-16	Communication des préoccupations majeures	p.32-33	
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	p.32-33	Retenu comme axe d'amélioration
2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé		Non disponible
2-19	Politiques de rémunération		Politique de rémunération
2-20	Processus de détermination de la rémunération	p.47	Comité de rémunération
2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	-	Non disponible
Stratégie, politiques et pratiques			
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	p.17-21	
2-23	Engagements politiques	p.56-57	
2-24	Intégration des engagements politiques	p.56-57	
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	p.44-45	
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	p.44-45	Retenu comme axe d'amélioration
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	p.24-25	
2-28	Adhésion à des associations	p.87	
Engagement des parties prenantes			
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	p.22	
2-30	Négociations collectives	-	Non disponible



GRI 2 : Thèmes matériels

3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	p.17-19	Évaluation interne et identification des enjeux matériels
3-2	Liste des thèmes pertinents	p.17-20	Liste des enjeux pour notre secteur
3-3	Gestion des thèmes pertinents	p.17-20	Surveillance des enjeux matériels
Normes thématiques			
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	p.70-105	Nos activités d'investissement
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	p.58-69	
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénats	p.92-97	Stratégies d'investissement
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	p.24	
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	p.64-65	Gestion des ressources
301-2	Matières recyclées utilisées	p.30	Gestion des ressources
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	p.30	Notre consommation énergétique
304-3	Habitats protégés ou restaurés	p.78-80	Protection de la biodiversité
305-1	Émissions directes de GES (Champ d'application 1)	p.64-65	Bilan carbone du Groupe
305-2	Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)	p.64-65	Bilan carbone du Groupe
305-3	Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)	p.64-65	Bilan carbone du Groupe
305-4	Intensité des émissions de GES	p.64-65	Bilan carbone du Groupe
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	p.65	Gestion des ressources
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	-	Non disponible
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	p.48-49	Formations délivrées
404-2	Programmes d'amélioration des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	p.48-49	Programmes de formations et mobilités internes
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	p.48-49	Suivi du processus
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	p.48-49	% de femmes
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	p.52-57	Actions de mécénat et bénévolat
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	p.37-38	Nombre de plaintes fondées reçues concernant des atteintes à la confidentialité des données des clients



Index du contenu de l'art. 964b CO

Le tableau ci-dessous présente comment ce rapport satisfait aux exigences du Code des obligations suisse.

Exigences de l'art. 964b CO	Section	Référence
Informations générales	— Edmond de Rothschild	p.13-15 - GRI 2-9, 2-12, 2-13, 2-22
Modèle commercial	— Edmond de Rothschild	p.13-15, 16-27 – GRI 2-1, 2-6
	— Ce qui nous anime	
Processus pour déterminer les thèmes pertinents et liste des thèmes pertinents	— Ce qui nous anime	p.16-27 - GRI 3-1, 3-2
Principaux risques	— Entreprise Responsable	p.28-39
Concepts appliqués, y compris les procédures de diligences mises en œuvre (art. 964b, al. 2, ch. 2 CO)	— Entreprise Responsable	p.28-39 – GRI 3-3
Questions environnementales	— Impact Environnemental	p.58-69 - GRI 305-1, 305-2, 305-3, 305-4
Questions sociales	— Maintenir un haut niveau de responsabilité	p.33-49 - GRI 201-1, 203-1
Questions de personnel	— Capital Humain	p.40-49 - GRI 404-1, 404-2, 404-3
Respect des droits humains	— Ce qui nous anime	p.16-27, 28-39, 70-107
	— Entreprise Responsable	
Lutte contre la corruption	— Investissement Durable	p.28-39 - GRI 205-2
	— Entreprise Responsable	
Références aux réglementations nationales, européennes ou internationales	— Ce qui nous anime	p.16-27, 28-39, 70-107
	— Entreprise Responsable	
	— Impact Environnemental	
	— Investissement Durable	
Exigences des art. 964j-I CO		
Diligence raisonnable sur les minerais et les métaux provenant de zones de conflit et sur le travail des enfants	— Directives et devoir de vigilance	p.25



Processus de collecte et définition des indicateurs sociaux, sociétaux et environnementaux pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024

En fonction de son analyse de la matérialité des thèmes adressés, certaines informations du rapport ne portent que sur l'entité Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. et/ou sur des filiales ou succursales significatives du Groupe, selon les indications figurant dans les tableaux ci-dessous :

Indicateur	Définition	Méthode de calcul	Contrôles réalisés	Traçabilité	Périmètre
Effectif - Part des CDI	% des salariés en CDI dans l'effectif total Groupe	Tableau croisé dynamique dans le fichier extrait de SIRH Groupe contenant les données brutes. Résultat reporté dans le fichier de consolidation.	Donnée du fichier de consolidation vérifiée par le responsable du fichier extrait de SIRH Groupe	Fichier de données brutes extrait de SIRH Groupe et fichier de collecte de données avec onglet de consolidation	Groupe
Effectif - Part des CDD	% des salariés en CDD dans l'effectif total Groupe	Tableau croisé dynamique dans le fichier extrait de SIRH Groupe contenant les données brutes. Résultat reporté dans le fichier de consolidation.	Donnée du fichier de consolidation vérifiée par le responsable du fichier extrait de SIRH Groupe	Fichier de données brutes extrait de SIRH Groupe et fichier de collecte de données avec onglet de consolidation	Groupe
Part des femmes dans les effectifs	% de femmes dans l'effectif total	Tableau croisé dynamique dans le fichier extrait de SIRH Groupe contenant les données brutes. Résultat reporté dans le fichier de consolidation.	Donnée du fichier de consolidation vérifiée par le responsable du fichier extrait de SIRH Groupe	Fichier de données brutes extrait de SIRH Groupe et fichier de collecte de données avec onglet de consolidation	Groupe
Part des femmes dans le senior management	% de femmes du senior management, faisant partie du Comité Exécutif Local et Comité Exécutif Elargi (Genève: Directeur et Directeur adjoint; Luxembourg: membre du COMEX, Senior Manager et Manager; Paris: Hors Cadre)	Tableau croisé dynamique dans le fichier extrait de SIRH Groupe contenant les données brutes. Résultat reporté dans le fichier de consolidation.	Donnée du fichier de consolidation vérifiée par le responsable du fichier extrait de SIRH Groupe	Fichier de données brutes extrait de SIRH Groupe et fichier de collecte de données avec onglet de consolidation	Groupe
Recrutement de l'extérieur	Nombre total de salariés nouvellement embauchés en CDI au cours de la période de reporting	Tableau croisé dynamique dans le fichier extrait de SIRH Groupe contenant les données brutes. Résultat reporté dans le fichier de consolidation.	Donnée du fichier de consolidation vérifiée par le responsable du fichier extrait de SIRH Groupe	Fichier de données brutes extrait de SIRH Groupe et fichier de collecte de données avec onglet de consolidation	Groupe
Nombre de départs	Nombre total de collaborateurs en CDI ayant quitté le Groupe au cours de la période de reporting (entre le 1/01/N et 31/12/N inclus), avec répartition hommes/femmes	Tableaux croisés dynamiques dans le fichier extrait de SIRH Groupe contenant les données brutes. Résultat reporté dans le fichier de consolidation.	Donnée du fichier de consolidation vérifiée par le responsable du fichier extrait de SIRH Groupe	Fichier de données brutes extrait de SIRH Groupe et fichier de collecte de données avec onglet de consolidation	Groupe
Part des collaborateurs ayant participé à l'évaluation annuelle de la performance	% de collaborateurs ayant fait et finalisé (niveau 8) le processus d'évaluation annuelle de performance au cours de la période de reporting (fichier extrait de SIRH Groupe).	Tableau croisé dynamique dans le fichier dédié extrait de l'outil de la plateforme SIRH Groupe. Résultat reporté dans le fichier de consolidation.	Donnée du fichier de consolidation vérifiée par le responsable du fichier extrait de SIRH Groupe	Fichier de données brutes daté extrait de SIRH Groupe et fichier de collecte de données avec onglet de consolidation	Groupe
Nombre de personnes ayant bénéficié dans l'année d'une mobilité interne, avec répartition hommes/femmes	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une mobilité interne (changement de poste, de fonction, d'organisation ou d'entité légale, souhaité par le collaborateur et soutenu par les RH dans le cadre de la gestion de carrière)	Fichier de cette donnée alimenté par le responsable RH selon les décisions du management, remontées aux HR BP. Résultat reporté dans le fichier de consolidation.	Donnée du fichier de consolidation vérifiée par le DD et validée avec le responsable de la donnée.	Fichier ou email transmis par le responsable de donnée et fichier de collecte de données avec onglet de consolidation	Groupe
Nombre total d'heures de formation délivrées pendant l'année de reporting	Nombre total d'heures de formation dont ont bénéficié les collaborateurs au cours de la période de reporting.	Fichier de données sources extrait de la plateforme LMS mis à jour par l'équipe L&D. Données reprises dans le fichier de consolidation dédié aux formations contenant un onglet pour chaque hub-pays.	Donnée du fichier de consolidation vérifiée par le DD et validée avec les responsables des données.	Fichier de données brutes daté extrait du LMS et travaillé par les responsables de données L&D de chaque Hub-pays. Fichier de consolidation des données Hub-Pays du DD.	France, Suisse, Luxembourg
Pourcentage de collaborateurs ayant suivi au moins une formation dans l'année, avec répartition hommes/femmes	% de collaborateurs dans l'effectif total ayant suivi au moins une formation au cours de l'année, avec répartition homme/femme	Fichier de données sources extrait de la plateforme LMS mis à jour par l'équipe L&D. Données reprises dans le fichier de consolidation dédié aux formations contenant un onglet pour chaque hub-pays.	Donnée du fichier de consolidation vérifiée par le DD et validée avec les responsables des données.	Fichier de données brutes daté extrait du LMS et travaillé par les responsables de données L&D de chaque Hub-pays. Fichier de consolidation des données Hub-Pays du DD.	France, Suisse, Luxembourg
Moyenne d'heures de formation par collaborateur	Nombre total d'heures de formation délivrées au cours de la période de reporting divisé par le nombre total de collaborateur sur le périmètre de reporting	Fichier de données sources extrait de la plateforme LMS mis à jour par l'équipe L&D. Données reprises dans le fichier de consolidation dédié aux formations contenant un onglet pour chaque hub-pays.	Donnée du fichier de consolidation vérifiée par le DD et validée avec les responsables des données.	Fichier de données brutes daté extrait du LMS et travaillé par les responsables de données L&D de chaque Hub-pays. Fichier de consolidation des données Hub-Pays du DD.	France, Suisse, Luxembourg
Éthique et conformité: nombre d'heures de formation liée à l'éthique et la conformité (AML et autres)	Nombre d'heures de formation délivrées sur les sujets liés à l'éthique et à la conformité au cours de la période de reporting.	Fichier de données sources extrait de la plateforme LMS mis à jour par l'équipe L&D. Données reprises dans le fichier de consolidation dédié aux formations avec classification éthique et conformité contenant un onglet pour chaque hub-pays.	Donnée du fichier de consolidation vérifiée par le DD et validée avec les responsables des données.	Fichier de données brutes daté extrait du LMS et travaillé par les responsables de données L&D de chaque Hub-pays. Fichier de consolidation des données Hub-Pays du DD.	France, Suisse, Luxembourg
Éthique et conformité: nombre d'employés ayant suivi au moins une formation liée à l'éthique et la conformité (AML et autres)	Nombre de collaborateurs ayant suivi au moins une de ces formations au cours de la période de reporting avec répartition par Hub-pays	Fichier de données sources extrait de la plateforme LMS mis à jour par l'équipe L&D. Données reprises dans le fichier de consolidation dédié aux formations avec classification éthique et conformité contenant un onglet pour chaque hub-pays.	Donnée du fichier de consolidation vérifiée par le DD et validée avec les responsables des données.	Fichier de données brutes daté extrait du LMS et travaillé par les responsables de données L&D de chaque Hub-pays. Fichier de consolidation des données Hub-Pays du DD.	France, Suisse, Luxembourg



Éthique et conformité: pourcentage de collaborateurs qui ont suivi au moins une formation liée à la lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme	% parmi les collaborateurs concernés ayant suivi une formation liée à la lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme pendant l'année de reporting	Les responsables Conformité tiennent le fichier à jour et fournissent la donnée pour l'année de reporting	Donnée du fichier de collecte des formations concernées validée avec les responsables des données et PWC	Fichier de données « Suivi des formations » géré par la Conformité qui collecte les participations aux formations DDA-LAB France	France, Suisse, Luxembourg
Gouvernance : part de membres indépendants au Conseil Conseil d'Administration (Groupe)	Nombre et pourcentage de membres indépendants faisant partie du Conseil de Surveillance pour Edmond de Rothschild (France)	Le département juridique tient à jour la liste des membres du Conseil de Surveillance contenant les détails	Calcul de la part de membres indépendants sur la part totale des membres du Conseil de Surveillance	Liste des membres du Conseil de Surveillance	France, Suisse, Luxembourg
% des fonds ouverts d'Edmond de Rothschild (France) ayant un reporting climat intégré au reporting ESG+fonds	Le département reporting chez Edmond de Rothschild Asset Management (France) procède à la vérification des portefeuilles des fonds ouverts et mesure leur empreinte carbone des fonds ouverts	méthodologie approuvée par Montréal Carbon Pledge pour mesurer l'empreinte carbone des investissements	Fichiers tenus par Edmond de Rothschild Asset Management (France)	Contrôles entre les équipes reporting et les équipes de gestion	Groupe
Taux de votes du périmètre Actions pour Edmond de Rothschild asset management (France)	Taux de votes du périmètre Actions	Méthodologie appliquée par le département Conformité de EdRAM (France)	Fichier et données consolidées par l'équipe Conformité de EdRAM (France)	Vérification et validation faite par le Comité des Votes de EdRAM (France)	Groupe
	Nombre de collaborateurs ayant alloué à titre bénévole du temps à des actions de mécénat engagées par le Groupe	Les Fondations Edmond de Rothschild ainsi que la direction RH en France suivent les projets et les engagements sur l'année	Emails d'échanges entre le DD, les RH et les Fondations Edmond de Rothschild	Vérification avec les contributeurs et confirmation des données avant publication du rapport	Groupe
Émissions directes SCOPE 1	Émissions directes provenant des sources d'énergie fixes détenues ou produites par l'entreprise	Données d'émissions calculées selon les standards du protocole GHG	Factures avec données de consommation	Vérification de la donnée consolidée par le département DD et comparaison avec N-1	France, Suisse Luxembourg
Émissions indirectes SCOPE 2	Émissions indirectes liées aux consommations énergétiques de l'entreprise, comme l'achat d'électricité	Données d'émissions calculées selon les standards du protocole GHG	Factures avec données de consommation	Vérification de la donnée consolidée par le département DD et comparaison avec N-1	France, Suisse Luxembourg
Émissions indirectes SCOPE 3	Émissions indirectes liées aux consommations énergétiques de l'entreprise, aux déchets et aux déplacements	Données émissions calculées selon les standards du protocole GHG Scope inclus: Produits et services achetés Biens immobilisés, Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2), Transport de marchandise amont et distribution, Déchets générés, Déplacements professionnels	Factures avec données de consommation et de déplacements professionnels	Vérification de la donnée consolidée par le département DD et comparaison avec N-1	France, Suisse Luxembourg
Consommation électrique [kWh]	Quantité d'électricité, en kWh, consommée sur chaque site, sur une période annuelle telle que figurant sur les factures fournisseurs	Donnée brute en kWh selon les factures de consommation	Factures avec données de consommation	Vérification de la donnée consolidée par le département DD et comparaison avec N-1	Groupe
Déchets non recyclés [%] Déchets papier recyclés [%]	Estimation des quantités de déchets non recyclés Estimation des quantités de déchets papier et de plastique collectés par des prestataires de recyclage	Rapport de résultats de l'année des prestataires recyclage ou estimation puis conversion de kg en tonne	Facture ou rapport de résultats des prestataires	Vérification de la donnée consolidée par le département DD et comparaison avec N-1	Groupe
Papier [tonne]	Quantité de papier et fournitures de papeterie (enveloppes, cartes, etc.), par niveau de qualité environnementale (100% recyclé, labellisé FSC ou non)	Factures/ commandes faites ou estimation puis conversion de kg en tonne	Facture ou rapport de résultats des prestataires	Vérification de la donnée consolidée par le département DD et comparaison avec N-1	Groupe

Rapport d’assurance limitée du professionnel en exercice indépendant

sur une sélection d’indicateurs et d’informations non financières publiés dans le rapport de durabilité 2024 au Conseil d’administration d’Edmond de Rothschild (Suisse) SA

Genève, Suisse

Nous avons été mandatés par le Conseil d’administration d’Edmond de Rothschild (Suisse) SA (ci-après la « Société », avec ses filiales le « Groupe ») afin de réaliser une mission d’assurance limitée concernant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 et portant sur :

- une sélection d’indicateurs publiés dans le Rapport de durabilité 2024 (ci-après le « Rapport de Durabilité 2024 ») et résumés dans le Tableau A en annexe (ci-après la « sélection d’indicateurs 2024 », y compris les déclarations sur les émissions de gaz à effet de serre) ; et
- une sélection d’informations non financières publiées dans le Rapport de Durabilité 2024 référencées dans l’Index du contenu de l’article 964b du Code des obligations suisse (« CO ») » établi en application de l’article 964b, al. 3 CO et résumées dans le Tableau B en annexe (ci-après la « sélection d’informations non financières 2024 »)

(ci-après les « informations en matière de durabilité »).

Les informations en matière de durabilité ont été préparées par le Conseil d’administration de la Société (ci-après le « Conseil d’administration ») sur la base de ses lignes directrices en matière de préparation du Rapport de Durabilité 2024, fondées sur les normes GRI de reporting de développement durable établies par la Global Reporting Initiative (GRI) et les normes de comptabilisation et de déclaration visant à évaluer les effets des politiques et actions sur les gaz à effet de serre (« protocole des gaz à effet de serre (GES), une norme destinée aux entreprises », version 2004) (ci-après les « Critères ») ainsi que des exigences de publication d’informations prévues par l’article 964b, al. 3 du Code des Obligations. Les Critères ainsi que les hypothèses et estimations sous-jacentes sont présentés dans une section intitulée « Processus de collecte et définition des indicateurs sociaux, sociétaux et environnementaux pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 » du Rapport de Durabilité 2024 aux pages 116 à 119 (la « Base de Préparation »).

Notre mission d’assurance ne s’étend ni aux éventuelles informations relatives aux périodes antérieures au 1er janvier 2024 (« informations comparatives ») ni aux éventuelles informations prospectives. Elle ne s’étend pas aux informations auxquelles le Rapport de Durabilité 2024 renvoie, à l’exception des informations désignées comme incorporées par référence dans la Base de Préparation. Nous n’avons pas mis en œuvre de procédures d’assurance sur les informations autres que les informations en matière de durabilité indiquées ci-dessus pour l’exercice 2024.

Limites inhérentes importantes

L’exactitude et l’exhaustivité des informations en matière de durabilité sont soumises aux limites inhérentes à leur nature, à la manière dont les données sont relevées, calculées, analysées et estimées et en raison de définitions scientifiques et juridiques non exhaustives. La quantification des émissions de gaz à effet de serre comporte en outre une incertitude intrinsèque, car les connaissances scientifiques permettant de déterminer les facteurs d’émissions de gaz à effet de serre et les valeurs requises en combinaison, comme les émissions des différents gaz, sont incomplètes. Notre rapport d’assurance doit donc être lu en relation avec la Base de Préparation, ainsi que les définitions et les procédures qui y sont décrites.

PricewaterhouseCoopers SA, Avenue Giuseppe Motta 50, case postale, 1202 Genève
Téléphone : +41 58 792 91 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d’un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Responsabilité du Conseil d’administration

Le Conseil d’administration est responsable de la préparation et de la présentation du Rapport de Durabilité 2024, conformément aux Critères. Cette responsabilité comprend le choix et l’application de méthodes de reporting non financier appropriées, ainsi que la formulation d’hypothèses et d’estimations sur les éléments d’informations individuels qui sont raisonnables au vu des circonstances. En outre, le Conseil d’administration est responsable de l’organisation, de la mise en place et du maintien de contrôles internes adéquats relatifs à l’établissement et à la présentation des informations en matière de durabilité afin que celles-ci ne contiennent pas d’anomalies significatives résultant de fraudes ou d’erreurs. De plus, le Conseil d’administration est responsable de la sélection et de l’application des Critères, y compris de la formulation d’hypothèses et d’estimations, ainsi que de la tenue d’une documentation adéquate.

Indépendance et gestion de la qualité

Nous sommes indépendants d’Edmond de Rothschild (Suisse) SA, en conformité avec les Règles de l’International Code of Ethics for Professional Accountants (incluant les standards internationaux sur l’indépendance), qui sont publiés par l’International Ethics Standards Board for Accountants (IESBA Code). Ces exigences définissent des principes fondamentaux d’éthique professionnelle, qui comprennent les concepts d’intégrité, d’objectivité, de compétence et de conscience professionnelle, de confidentialité et de professionnalisme.

PricewaterhouseCoopers SA applique la norme internationale de gestion de la qualité 1, qui exige de l’entreprise qu’elle conçoive, mette en œuvre et exploite un système de gestion de la qualité comprenant des politiques ou des procédures relatives au respect des règles de déontologie, des normes professionnelles et des exigences légales et réglementaires applicables.

Responsabilité du professionnel en exercice indépendant

Notre responsabilité consiste à effectuer une mission d’assurance limitée et à exprimer une conclusion sur les informations en matière de durabilité. Nous avons réalisé notre mission d’assurance limitée conformément à l’International Standard on Assurance Engagement ISAE 3000 (révisée), « Missions d’attestation autres que les audits ou examens d’informations financières historiques » et ISAE 3410, « Missions d’assurance relatives aux bilans des gaz à effet de serre », publiées par le Conseil des normes internationales d’audit et d’assurance. Ces normes requièrent que nous planifions et mettions en œuvre nos travaux en vue d’obtenir une assurance limitée que les informations en matière de durabilité ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Critères.

Sur la base de considérations de risque et d’importance relative, nous avons mis en œuvre nos procédures pour obtenir des preuves d’assurance suffisantes et appropriées. Les procédures sélectionnées dépendent du jugement du professionnel en exercice. Une mission d’assurance limitée selon ISAE 3000 (révisée) et ISAE 3410 a une portée nettement inférieure à celle d’une mission d’assurance raisonnable en ce qui concerne à la fois les procédures d’évaluation des risques, y compris la compréhension du contrôle interne, et les procédures mises en œuvre en réponse aux risques identifiés. Par conséquent, la nature, le calendrier et l’étendue des procédures permettant de rassembler des éléments probants suffisants et appropriés sont délibérément limités par rapport à une mission d’assurance raisonnable et, par conséquent, une mission d’assurance limitée permet d’obtenir moins d’assurance que celle obtenue dans la cadre d’une mission d’assurance raisonnable.

Nous avons réalisé les travaux suivants :

- Compréhension de l’organisation du Groupe en matière de durabilité et de la prise en compte des attentes des parties prenantes.
- Appréciation de la pertinence dans les circonstances de l’utilisation des Critères, qui ont été appliqués comme il est expliqué dans la section intitulée « Processus de collecte et définition des indicateurs sociaux/environnementaux/sociétaux pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 » utilisée pour la préparation de la sélection d’indicateurs 2024 (Tableau A) et de la sélection d’informations non financières 2024 (Tableau B).
- Appréciation de la présentation du modèle d’affaires, de la description des principaux risques liés aux activités, y compris, lorsque cela s’avère pertinent et proportionné, des risques créés par les relations d’affaires, les produits ou les services des entités du groupe, sur la base des Critères.
- Identification des principaux risques d’anomalies significatives dans la sélection d’indicateurs 2024 (Tableau A) et la sélection d’informations non financières 2024 (Tableau B).
- Inspection de la documentation pertinente se rapportant à la préparation de la sélection d’indicateurs 2024 (Tableau A) et la sélection d’informations non financières 2024 (Tableau B) et observation de son application en rapport avec les Critères.

Edmond de Rothschild (Suisse) SA | Rapport d’assurance limitée du professionnel en exercice indépendant



- Entretiens avec les représentants du Groupe responsables de la collecte des données et de la préparation ainsi que d'autres parties prenantes pertinentes.
- Exécution de tests sur base d'échantillon des évidences supportant l'exhaustivité, l'exactitude, l'adéquation et la cohérence de la sélection d'indicateurs 2024 (Tableau A) et de la sélection d'informations non financières 2024 (Tableau B).
- Réexécution des calculs pertinents.
- Evaluation de la présentation de la sélection d'indicateurs 2024 (Tableau A) et de la sélection d'informations non financières 2024 (Tableau B).

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que la sélection d'indicateurs 2024 (Tableau A) (y compris les déclarations sur les émissions de gaz à effet de serre) et la sélection d'informations non financières 2024 (Tableau B), tels que référencés dans l'index du contenu de l'article 964b, al. 3 CO d'Edmond de Rothschild (Suisse) SA pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, n'ont pas été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Critères.

Autres informations

Les autres informations comprennent toutes les informations du Rapport de Durabilité 2024 autres que les informations en matière de durabilité. Le Conseil d'administration d'Edmond de Rothschild (Suisse) SA est responsable des autres informations. Comme expliqué ci-dessus, nos conclusions d'assurance ne s'étendent pas aux autres informations et, par conséquent, nous n'exprimons aucune forme d'assurance à leur sujet.

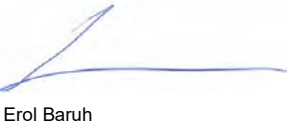
Utilisateurs visés et utilisation du rapport

Ce rapport est préparé pour et uniquement pour le Conseil d'administration de la Société et dans le seul objectif de lui faire rapport sur les résultats de notre mission d'assurance limitée et pas dans un autre but. En donnant notre conclusion, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité (légale ou autre) du fait de ou en lien avec toute autre but en lien avec lequel notre rapport, y compris la conclusion, peut être utilisé, ou envers toute autre personne à qui notre rapport est montré ou entre les mains duquel il peut arriver, et aucune autre personne ne pourra se fier à notre conclusion.

Nous autorisons la divulgation de notre rapport, uniquement de manière complète (avec les Tableaux A et B) et en combinaison avec les Critères, pour permettre au Conseil d'administration de démontrer qu'il a rempli ses devoirs en instruisant l'établissement d'un rapport d'assurance indépendant sur la sélection d'indicateurs 2024 et la sélection d'informations non financières 2024, sans assumer ou accepter aucune responsabilité ou obligation envers des tiers de notre part. Dans toute la mesure permise par la loi, nous n'acceptons ni n'assumons de responsabilité envers quiconque autre que le Conseil d'administration de la Société pour notre travail ou ce rapport.

PricewaterhouseCoopers SA


Alex Astolfi


Erol Baruh

Genève, le 27 juin 2025

Annexes:

- Annexe 1: Sélection d'indicateurs 2024 (Tableau A)
- Annexe 2: Sélection d'informations non financières 2024 (Tableau B)

La maintenance et l'intégrité du site Internet de Edmond de Rothschild (Suisse) SA relèvent de la responsabilité d'Edmond de Rothschild (Suisse) SA; le travail effectué que nous avons effectué en tant que professionnel en exercice indépendant n'implique pas la prise en compte de la maintenance et de l'intégrité du site Internet d'Edmond de Rothschild (Suisse) SA et, par conséquent, nous déclinons toute responsabilité pour les changements qui auraient pu survenir concernant la sélection d'indicateurs 2024 (y compris les déclarations sur les émissions de gaz à effet de serre), la sélection d'informations non financières 2024 ou les Critères depuis qu'ils ont été initialement présentés sur le site Internet, au moment de la publication du rapport.

Tableau A
Sélection d'indicateurs 2024

Objet	Pages
Questions environnementales	
• Variation de la consommation énergétique au sein de l'organisation (scopes 1 et 2) (en % basé sur les valeurs en kWh)	p. 66
• Variation des voyages d'affaires en avion et en voiture (en % basé sur les valeurs en tCO2eq)	p. 64
• Émissions de gaz à effet de serre (Scopes 1, Scope 2 et Scope 3 incluant les catégories 1, 3, 5 et 6) (en tCO2eq)	p. 64
Questions relatives au personnel	
• Effectif total au 31 décembre 2024 (en nombre)	p. 12
• Répartition par genre (en %)	p. 49
• Nombre d'heures de formation (en nombre)	p. 49
• Pourcentage d'employés ayant suivi au moins une formation dans l'année (en %)	p. 49
• Pourcentage de femmes parmi les employés formés dans l'année (en %)	p. 49
• Pourcentage d'employés ayant participé au processus d'évaluation annuelle (en %)	p. 49
Questions sur l'éthique et la corruption	
• Nombre moyen d'heures de formation sur des sujets liés à l'éthique et à la conformité par employé (en nombre)	p. 39

Tableau B
Sélection d'informations non financières 2024

Objet	Référence
Aspect généraux	
Informations générales sur la durabilité	
Structure et composition de la gouvernance	GRI 2-9
Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	GRI 2-12
Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	GRI 2-13
Déclaration sur la stratégie de développement durable	GRI 2-22
Processus pour déterminer les thèmes pertinents	GRI 3-1
Liste des thèmes pertinents	GRI 3-2
Description du modèle commercial (art. 964b, al. 2, ch.1 CO)	
Détails sur l'organisation	GRI 2-1
Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	GRI 2-6
Concepts appliqués, y compris les procédures de diligences mises en œuvre (art. 964b, al. 2, ch. 2 CO)	
Gestion des thèmes pertinents	GRI 3-3 (c)
Questions environnementales	
Indicateurs clés de performance (art. 964b, al.2, ch. 5 CO)	
Émissions directes de GES (Scope 1)	GRI 305-1
Émissions indirectes de GES (Scope 2)	GRI 305-2
Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)	GRI 305-3
Intensité des émissions de GES	GRI 305-4
Questions relatives au personnel	
Indicateurs clés de performance (art. 964b, al.2, ch. 5 CO)	
Nombre moyen d'heures de formation par an par genre et par catégorie d'employé	GRI 404-1
Programmes d'amélioration des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	GRI 404-2
Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	GRI 404-3
Questions sociales	
Indicateurs clés de performance (art. 964b, al.2, ch. 5 CO)	
Valeur économique directe générée et distribuée	GRI 201-1
Investissements dans les infrastructures et mécénats	GRI 203-1
Lutte contre la corruption	
Indicateurs clés de performance (art. 964b, al.2, ch. 5 CO)	
Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	GRI 205-2



Fourche vendange à Château Clarke, Lustrac-Médoc, France

Remerciements



Remerciements à nos contributeurs

Li Yin Adrien, Sylvie Ambicq, Anouk Argand, Benoît Barbereau, Alix Bassi , Bénédicte Bazi, Louis Betton, Marsy-Chau Betty, Baptiste Bidois, Matthieu Bleuse, Sébastien Bouchet, Patricia Bouvard, Luca Cassani, Laurent Chapuis, Shirley Chojnacki, Philippe Cieutat, Jérôme Comment, Julien Currat, Charlotte De Jerphanion, Pénélope de Navailles, Fanny de Villeneuve, Jean-Philippe Desmartin, Apolline Dousse, Pierre-Etienne Durand, Jean-François Dusch, Nadjat Hamrouni, Florence Ho, Sophie Gadi, Guillaume Genetey, Anaëlle Grave, Camille Guaine, Stéphanie Guardiola, Olivier Guetta, Cécile Guiheneuf, Jean-Marc Guillot, Maria Kahane, Kornelia Kovacs, Valentin Lovis, Rose-Mary Lozano Martinez, Eldo Mabiala, Emilie Magnenat-Fernandez, Thembeke Mamba, Nicolas Mark, Fabienne Masserey, Clémence Moullot, Juliette Nille, Nabilla Ollivier, Davide Paganoni, Julien Pelegri, Alain Porchet, Nagie Pueller, Philippe Robin, Romain Rozzi, Philippe Santschi, Carole Tanguy-Lepy, Adeline Terrazzino, Hugo Toupin-Trinckvel, Monika Vicandi, Naomi Vlakancic, Martijn Vlasveld, Stéphane Voyer, Séverine Walter, Axel Winzel.

Responsables de la publication

Eric de Tessières, Edmond de Rothschild
Nathalie Cerutti, Edmond de Rothschild

Réalisation

Julien Currat, Edmond de Rothschild
Lou Pellicari, Edmond de Rothschild

Reporting environnemental

Pascal Lam, AUDINERGIE SAS
David Smykowskii, WizzInvest
Catherine Fafchamps, BCD Travel
Julien Etchanchu, Advito

Droits photographiques

Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Fondations Edmond de Rothschild, Edmond de Rothschild Heritage, François du Chatenet, Maxime Horlaville, Anaka, Erwan Balança, Christophe Meireis, Olivier Buttin, Philippe Schaff, Droits gérés

Avertissement

Les informations dans le présent document sont fournies à titre de référence seulement et ne constituent nullement une offre commerciale, une publicité ou des recommandations pour la vente ou l'achat de produits d'investissement. Son contenu a été préparé par l'équipe de développement durable de Edmond de Rothschild et est basé sur des informations que nous considérons de sources fiables. Nous ne pouvons toutefois pas garantir que ces informations soient exactes, exhaustives et à jour. Les circonstances et les principes auxquels se réfèrent les informations contenues dans ce document peuvent être amenés à changer. Ainsi il ne convient pas de considérer que, parce que ces informations sont publiées, aucun changement ne peut survenir après la publication ni qu'aucune mise à jour n'ait pu être faite. Les informations contenues dans cette publication ne constituent en aucun cas une aide pour la prise de décision sur des questions d'ordre financier, juridique, fiscal et consultatif, et aucune décision d'investissement ou autres ne doit être prise sur la base de cette seule information. Il est donc recommandé de se référer à des experts qualifiés pour toutes demandes de conseils. Nous tenons à avertir les investisseurs du fait que la valeur des investissements peut fluctuer. Une performance positive dans le passé n'offre donc aucune garantie pour l'avenir. Les risques de perte liés au change et aux prix, ainsi que les variations défavorables du cours des taux de changes ne peuvent pas être exclus. Nous déclinons toute responsabilité pour tout dommage ou toute perte, directe, indirecte ou consécutive, pouvant résulter de l'utilisation de ce document. Ce document ne s'adresse pas aux personnes soumises à une législation leur interdisant la distribution ou rendant la distribution conditionnelle à une approbation. Toute personne entrant en possession de cette publication doit donc être obligée de se renseigner sur les restrictions éventuellement applicables et de s'y conformer.

